LIBERTÉ

60¢
plus taxes

V... Saint-Boniface, du 20 au 26 août 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Pas de programme français pour le moment à Powerview

Agassiz crée un comité pour étudier la question

Les commissaires de la Division scolaire d'Agassiz ont rejeté pour une deuxième fois, le 17 août dernier, la demande des parents de la région de Saint-Georges d'instituer un programme de français, langue première, dès le 7 septembre. Ils ont toutefois formé un comité spécial chargé d'étudier la question.

«J'étais un peu déçu, déclare le président du Comité de parents, Gilles Avanthay. Je pensais qu'après (la décision de la Division scolaire du Cheval-Blanc de créer un programme français à Saint-Laurent), ils auraient dit oui. On va concentrer nos efforts sur ce comité.»

Le comité spécial regroupera trois commissaires, quatre parents et le directeur général de la Division. La première de quatre réunions prévues aura lieu le 26 août à l'école de Powerview.

«Ça aurait pu ne pas passer, explique Gilles Avanthay. Certains commissaires ont dit qu'ils étaient prêts à aller en cour de toute façon. Mais huit mains se sont levées pour appuyer notre demande de mettre sur pied un comité. C'est la première fois qu'ils bougent.

«Le problème, c'est l'argent et le temps, précise le président. On avait assez d'inscriptions avec la signature des parents de 71 enfants de la région.» Au cours de la matinée du 17, Gilles et Gisèle Avanthay ont sensibilisé trois couples aux possibilités d'éducation française et obtenu leur signature.

Les parents demeurent persuadés que le programme peut être mis en place en trois ou quatre semaines, ou n'importe quand durant l'année scolaire. «Ça s'est fait à Saint-Laurent, ajoute le président. Mais entre les deux réunions de la commission scolaire, rien n'a été fait.»

Le Comité a précisé qu'il ne demandait pas de nouveaux locaux, mais un simple réaménagement d'élèves et de classes à l'école voisine de Powerview, le village voisin.

«C'est juste un regroupement différent qu'on demande, avance un autre membre du Comité, Paulette Dupont. On est même prêts à avoir des classes combinées (plus qu'un niveau). Tout ce que ça prend, c'est de libérer trois classes et trois professeurs.»

Gilles Avanthay espère que le comité spécial de la Division arrivera aux mêmes conclusions dès sa première rencontre.

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Jean-Pierre Dubé

Quatre familles francophones devant l'édifice de l'ancienne école française de Saint-Georges, devenue centre communautaire. Dans la troisième rangée: Gilles et Gisèle Avanthay, Madeleine Lavoie, Dominique Avanthay, Paulette et Jacques Dupont, Colette et Chantale Vincent.

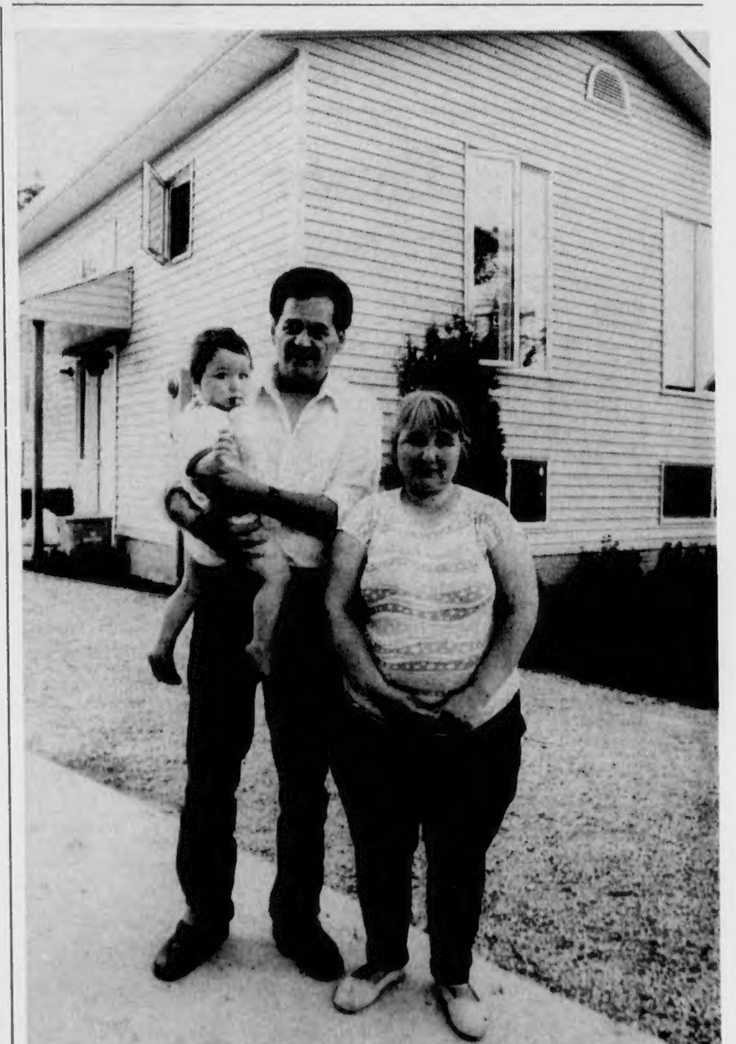


photo: Laurent Gimenez

Enfin chez nous!

Henri et Debby LaBerge ont réalisé leur rêve en devenant propriétaires grâce à Habitat pour l'humanité. Page 13.

Un candidat bilingue?

Le Parti national de Mel Hurtig est à la recherche d'un candidat à Saint-Boniface où une association de comté a été mise sur pied. **Page 3.**

CKXL en affaires

La Radio communautaire du Manitoba tente de redresser ses finances et se présente comme une entreprise. **Page 5.**

Citation de la semaine

«Il y a beaucoup de gens qui parlent allemand dans la Municipalité.»

La conseillère Valerie Rutherford de Ritchot, au sujet du projet de bilinguisme étudié par la Municipalité rurale. **Page 14.**

Ça roule à Lorette

Comme à Sainte-Rose-du-Lac et à Saint-Georges, des aînés de Lorette pratiquent une variante du boulingrin ("Carpet bowling") conçue pour l'intérieur. **Page 11.**

Voulez-vous danser?

La chronique «C'est l'été!» vous propose une visite au Musée des costumes de Dugald, qui fête ses 10 ans avec une exposition sur la danse. **Page 4.**

Un pavillon absent

L'Union nationale française espère réintégrer Folklorama en 1994, après avoir réglé des problèmes de financement et d'organisation. **Page 19.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année
1992-93



Représentation nationale:
1–800–2OPSCOM
(613) 234–6735



Fondation
Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE



Carpet bowling. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Cinq élections partielles

Manitoba - Des élections partielles auront lieu le 21 septembre dans Rossmere, The Maples, Osborne, St. Johns et Rupertsland. Ces circonscriptions sont vacantes depuis la démission des députés Harold Neufeld et Gulzar Cheema, ou à la suite de la décision de Reg Alcock, Judy Wasylycia-Leis et Elijah Harper de se porter candidat au fédéral cet automne.

Le bilinguisme aboli

Ottawa - La décision de l'Université d'Ottawa d'abolir le bilinguisme ne fait pas le bonheur d'organismes franco-ontariens. Selon l'Association canadienne-française de l'Ontario, la politique de l'institution était d'assurer une place aux francophones. L'abolition du bilinguisme ouvre la porte à la création de deux entités francophone et anglophone. Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle politique, les étudiants au premier cycle devaient être bilingues pour obtenir leur diplôme.

Dorénavant, ils pourront l'obtenir sans toutefois répondre aux exigences du bilinguisme. En gelant le budget du bilinguisme, l'Université économiserait entre 250 000 $ et 300 000 $ la première année. Les anglophones unilingues ont accès à 17 universités dans la province alors que les francophones avaient le choix de deux universités bilingues. Outre l'ACFO, des organismes comme Direction-Jeunesse et la Fédération de la jeunesse canadienne-française pensent qu'il est temps de créer une université de langue française. (APF)

Le collectif limite la baisse

Manitoba - Sans la mise en chantier d'un nombre accru de logements collectifs en juillet, la construction résidentielle aurait connu peu de vigueur en juillet. La baisse totale dans les régions urbaines n'a finalement été que de 6 % par rapport à juillet 1992. Dans la catégorie des maisons individuelles, les mises en chantier ont chuté de 21 %. Le recul est de 5 % pour les sept premiers mois de l'année. Le secteur des logements collectifs a pour sa part augmenté de 11 % par rapport à juillet 1992.

Un livre sur le racisme

Manitoba - La Coalition pour l'égalité entre humains est à la recherche d'histoires personnelles pour un livre sur le racisme. Si vous avez déjà souffert d'injustices en raison de votre race ou milieu ethnique, ou si votre milieu ethnique vous a déjà donné le sentiment d'avoir pleins pouvoirs, la Coalition aimerait entendre parler de vous. Vous pouvez soumettre vos dessins, poèmes ou récits (ainsi qu'une enveloppe préaffranchie avec vos nom et adresse) à MARL, 425, avenue Elgin, Winnipeg, R3A 1P2 avant le 30 novembre, ou composez le 947-0213.

ACTUEL

Le Parti national s'implante à Saint-Boniface

Un candidat bilingue de préférence

Le Parti national du Canada (PNC) a fondé le 16 août dernier une association à Saint-Boniface en vue des prochaines élections fédérales.

Joanne Landry-Addison a été élue présidente par la trentaine de personnes présentes. La plupart d'entre elles étaient déjà membres du parti politique fondé il y a neuf mois par l'éditeur albertain Mel Hurtig (1).

La résidante de Saint-Vital, bilingue et employée de Comcheq Payroll Service, explique que son engagement politique est dû à l'influence de Bill Loewen, président et bailleur de fonds du Parti national, avec qui elle a travaillé pendant 15 ans.

«C'est un homme très nationaliste, honnête, crédible, avec les pieds sur terre. C'est le genre de personne qui pourrait remettre le Canada sur ses pieds.»

Joanne Landry-Addison précise qu'un candidat sera désigné au début du mois de septembre pour défendre les couleurs du PNC dans Saint-Boniface. «On cherche un candidat bilingue, mais c'est le meilleur qui sera choisi, même s'il ne parle pas français.»

La forte implantation du Parti libéral à Saint-Boniface ne réduit-elle pas à zéro les chances du PNC? «Les libéraux sont surtout forts dans le vieux Saint-Boniface, répond la présidente. Mais dans les quartiers comme Windsor Park, Southdale et Island Lakes, il y a beaucoup de jeunes qui sont tannés des politiciens traditionnels.»

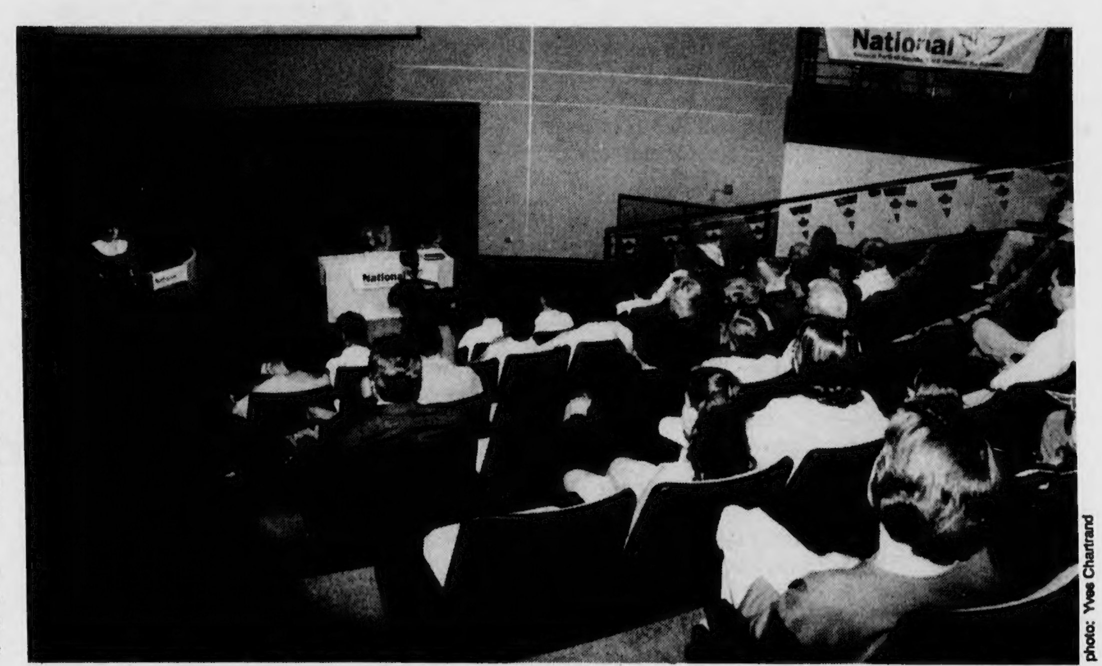


photo: Yves Chartrand

La réunion de fondation du Parti national de Saint-Boniface a eu lieu au Centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Une autre membre bilingue du Parti national, Denise Préfontaine (circonscription de Winnipeg-Sud-Centre), est moins optimiste. «Saint-Boniface sera la circonscription la plus difficile à cause de la tradition libérale assez forte et de la personnalité du député (Ronald Duhamel), qui s'est gardé très impliqué et très en vue dans la communauté.»

Le Parti national, qui compte environ 5 000 membres au Canada, envisage de présenter des candidats dans chacune des 24 circonscriptions manitobaines. Son programme politique prône le nationalisme culturel et économique (élimination du traité de libre-échange notamment).

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres membres du comité exécutif sont: John Bilyk, Gary Gervais, Allen Ludham, Marcelle Marion, Glenn Wark, Michelle Akiyama et Bill Grégoire.

La mise en oeuvre de la gestion scolaire au Manitoba

Les parents de la phase I donnent un oui

Le ministère de l'Education n'a pas confirmé ou infirmé les chiffres diffusés récemment par Radio-Canada sur la participation des parents francophones aux visites de la phase I du Comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire.

Le télédiffuseur a affirmé que 72,4 % des parents des écoles françaises auraient fait parvenir un formulaire d'avis d'intention d'inscrire au Comité présidé par Alfred Monnin avant la fin de la première semaine de juillet.

Selon une source que Radio-Canada n'a pas identifiée, une majorité imposante ("overwhelming") de ces parents ont signifié leur intention d'inscrire leur(s) enfant(s) à la Commission scolaire de langue française (CSLF) créée dans la nouvelle loi provinciale du 27 juillet dernier.

On s'attend à ce que la ministre Rosemary Vodrey rende publique les résultats de cette préinscription à son retour de vacances la semaine prochaine.

La phase II des visites dans les écoles, prévue pour 14 établissements bilingues ou mixtes, aura lieu en septembre. Il y a, dans ce groupe, l'école de Saint-Laurent, dont le programme d'immersion a récemment été désigné école française.

Mais déjà, les parents de la phase I songent aux prochaines étapes de la mise en oeuvre, qui risquent d'être cahoteuses, en raison des imperfections de la loi 34. En effet, aucune des améliorations proposées par les organismes francophones n'a été retenue lors de l'adoption en Chambre.

Selon le conseiller juridique de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Laurent Roy, les quelques amendements de dernière minute présentés par la ministre Rosemary Vodrey sont de nature cosmétique. «Sur les points de fond soulevés, il n'y a rien de changé.»

La FPCP avait, par exemple, plaidé pour une simplification des mécanismes d'appel, qui sont au nombre de quatre (1) dans la loi 34, soit le double de ce qui existait dans la loi scolaire.

«Au nom du respect de l'autonomie locale, la loi crée plusieurs occasions de conflit en confiant à des comités étrangers à l'éducation française le droit de régler les problèmes. Le gouvernement nous a vraiment attaché les mains dans le dos. Dans les négociations avec les commissions scolaires cédantes sur les questions d'installations et de transport, il y aura moyen de faire traîner les choses.

«La loi nous oblige toujours à opérer à l'intérieur du système actuel, qui est déficient, poursuit Laurent Roy. Dans ce sens, on n'a pas respecté le caractère réparateur de l'article 23. On est à la merci de chacune des divisions scolaires. Ça va prendre beaucoup de bonne volonté pour que ça aille bien.»

Me Roy demeure toutefois optimiste que les négociations avec les cédants seront faites dans la bonne volonté, et que la CSLF ne se retrouvera pas avec les pires installations de la province. «Cela irait à l'encontre du principe d'égalité» entre les services dispensés à la minorité et à la majorité mis de l'avant par la Cour suprême, estime-t-il.

Il s'en prend en particulier à l'article 21.21 (6) de la loi 34 qui précise les objectifs dont on doit tenir compte en tranchant les différends. La loi engage l'arbitre «à maintenir des rapports harmonieux dans une collectivité.»

Un langage nouveau et surprenant dans une loi provinciale. «C'est l'harmonie sociale qui a causé l'assimilation!», s'emporte le conseiller.

La loi 34 pourrait également être contestée devant les tribunaux parce qu'elle crée arbitrairement des frontières, alors que l'article 23 accorde le droit partout dans la province.

«Avec ça, explique Me Roy, on crée des résidants et des non résidants, donc deux sortes d'ayants droit. Il n'y a pas de raison pour ça. Ça crée des problèmes pour rien avec le transport et les frais résiduels.

«La loi 34, c'est le minimum du minimum. Les régions qui ont le plus besoin de réparation devront attendre deux ans pour se prononcer. Il n'y a rien de généreux là-dedans.

«Il faudra retourner devant les tribunaux pour faire des changements. Et le gouvernement sait qu'on n'a plus de fonds.»

Jean-Pierre DUBÉ

ÉDITORIAL

Les vacances sont finies

À tous les soirs sans exception depuis des semaines, sur tous les réseaux de télévision canadiens, tant anglais que français, la nouvelle première ministre désignée du Canada, Kim Campbell, nous fait découvrir un coin de pays. Un jour dans les Maritimes, le lendemain en Alberta, la fin de semaine en Ontario, ses nombreux voyages d'un océan à l'autre sont tout simplement étourdissants. Et coûteux.

Quoi qu'elle dise, pour se justifier, que la facture de cette route des vacances est payée par son parti, partout où elle va, des obligations protocolaires découlant directement de son statut de première ministre ne peuvent faire autrement qu'alléger la facture. Bien sûr, nous savons tous que cela n'est pas de sa faute si le parti ne doit pas tout payer...

Depuis près de deux mois, Mme Campbell embrasse des bébés joufflus et en santé. Depuis deux mois, elle participe à tant de barbecues publics qu'on se demande quand donc elle fera une indigestion causée par le fameux "syndrome du barbecue"!

Et voilà que depuis quelques jours, elle fait des promesses, des promesses, et encore des promesses. Ça sent les élections à plein nez autant qu'un barbecue sent la fumée!

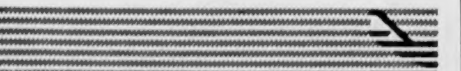
Avouons que cela n'est pas trop tôt car il est grand temps que les Canadiens et Canadiennes se prononcent, tant sur les quatre dernières années de gouvernement conservateur que sur les quatre prochaines qui se profilent difficiles et combien différentes.

Les nombreux voyages de Mme Campbell aux quatre coins du pays ont coûté assez cher comme cela aux contribuables. Il faut que cela cesse. Elle voulait que nous sachions qu'elle était différente de Brian Mulroney: nous avons compris. Elle voulait que nous la découvrions: cela est fait. Il faut maintenant passer aux choses sérieuses: Kim Campbell doit déclencher des élections et voir si elle passera le test.

Les électeurs en vacances la regardaient voyager d'un oeil distrait, peut-être même sympathique. Mais chaque bonne chose a une fin et ce moment est arrivé.

Le mois de septembre est à nos portes, les vacances sont finies. Mme Campbell a parlé tout l'été: c'est désormais à notre tour de nous exprimer, et à elle d'écouter.

Jean-François LACERTE



C'est l'été!

Le Musée des costumes de Dugald fête 10 ans

Voulez-vous danser?

Marcher dans la galerie du Musée des costumes de Dugald, c'est comme traverser les différentes époques des deux derniers siècles. Plus particulièrement cette année, c'est comme danser dans le temps. Pour son dixième anniversaire, le musée a choisi d'explorer le thème de la danse sociale.

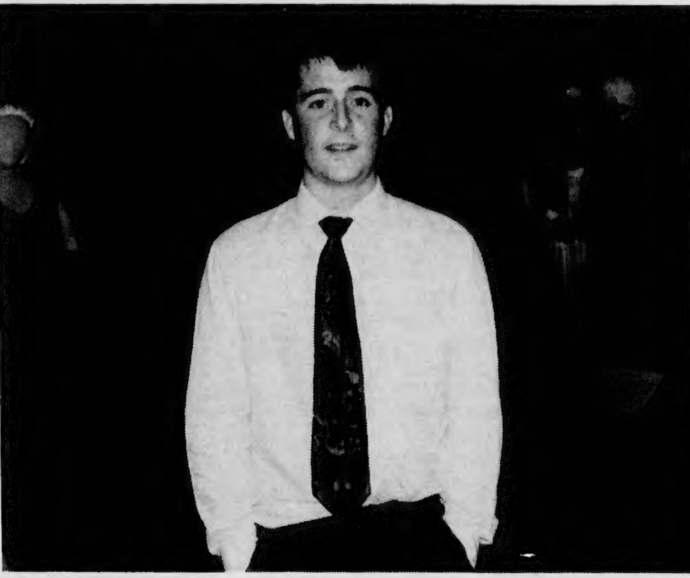


photo: Karine Beaudette

Le coordonnateur des services aux visiteurs, Ryan Francis, parmi les mannequins faits maison.

Le Musée des costumes part de l'idée que la mode vestimentaire est un reflet de l'histoire sociale et des traditions d'un peuple. En ouvrant ses portes en 1983, il a été le premier au Canada consacré à la conservation, à l'entreposage et à l'exposition de vêtements et d'accessoires.

30 ans plus tôt, en 1953, un groupe de femmes de Dugald décident d'organiser, par plaisir, un gala pour comparer la mode actuelle et les modes anciennes. Une soixantaine de costumes sont sortis des boules à mites, dépoussiérés, pressés pour l'occasion. C'est le début de la tradition de la Fashion Review.

Les dames de Dugald ont continué d'organiser leur défilé année après année et la collection grandissante de costumes a bientôt exigé la construction d'un édifice.

Le coordonnateur des services aux visiteurs, Ryan Francis, indique que le musée reçoit des items chaque jour, du Manitoba, d'ailleurs au Canada et parfois même d'Europe. «Nous avons environ 20 000 artefacts catalogués. Nous sommes rendus au point où il faut parfois retourner des articles si nous en avons déjà des semblables de la même époque qui sont en meilleur état.»

Le musée d'envergure nationale est ouvert du début avril jusqu'à novembre. Les mois de répit servent à préparer l'exposition de l'année suivante, toujours une série de tableaux vivants autour d'un thème particulier.

La collection va du passé assez lointain au passé très récent, comme en témoigne l'exposition «Shall We Dance: Fashions in Social Dancing 1773-1993» de cette année. La plus vieille robe du Musée date de 1765.

Les bénévoles du Musée fabriquent les mannequins sur place en papier mâché. Ils peuvent ainsi les modifier selon les vêtements. Généralement, les mannequins n'ont pas de visage pour qu'on remarque les vêtements avant tout. «De cette façon aussi, ils sont intemporels», remarque Ryan Francis qui a commencé au musée il y a trois ans comme employé d'été.

Le petit village de Dugald a réussi à se bâtir une réputation internationale grâce au Musée des costumes, qui accueille environ 10 000 visiteurs par année. «Ce n'est pas mal considérant notre emplacement, estime le coordonnateur des services aux visiteurs. Je dirais que les aînés constituent 65 % de notre clientèle, mais nous recevons aussi beaucoup de tournées scolaires. Nos mois les plus occupés sont tout de même juillet et août.»

Seulement 5 % du financement du Musée vient du gouvernement. Plusieurs activités de prélèvement de fonds au cours de l'année, tel qu'un encan et un «garden party» assurent un certain revenu en plus des admissions, de la vente de souvenirs, des profits du salon de thé et des dons. Le Musée compte beaucoup sur des bénévoles, surtout en provenance de Winnipeg.

Le Musée a pu s'enrichir d'une autre dimension en 1984 avec la maison Pioneer. Don de la famille Van Slyck, cette maison bâtie à la fin du siècle dernier a été rénovée et déménagée sur le terrain du musée. Aménagée exactement comme au tournant du siècle, elle dégage l'impression que le temps s'est arrêté.

Karine BEAUDETTE

CKXL à la recherche de nouveaux revenus

Communautaire doit rimer avec affaires

«On est communautaire, mais on est en affaires!» Tel est le message que le chef des opérations de la Radio communautaire du Manitoba, Christian LaRoche, entend faire passer cette année.

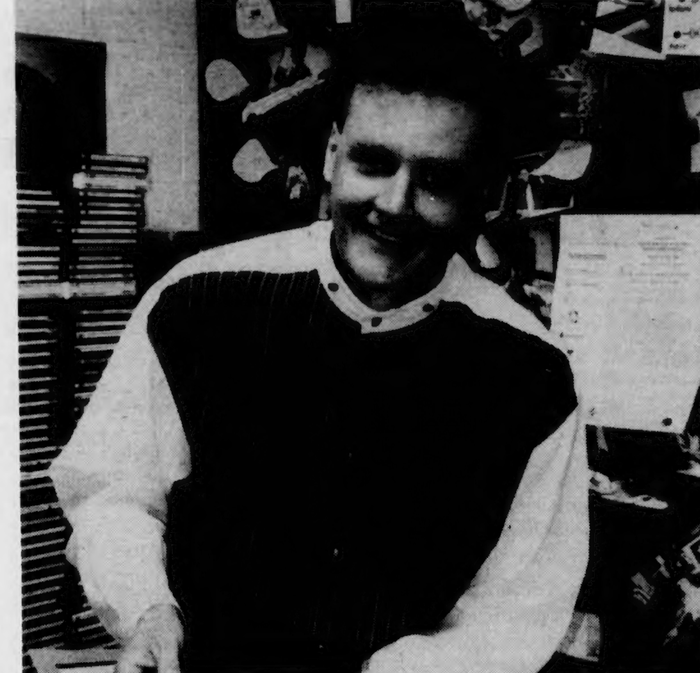
L'augmentation des revenus est en effet une question de survie pour CKXL. La dette d'environ 200 000 $ accumulée ces dernières années pèse lourd. Et la diminution constante des subventions publiques oblige la radio à trouver de nouvelles sources de financement (1).

La première d'entre elles est évidemment la publicité. L'embauche d'un spécialiste il y a quelques mois (Gérard Laramée) a amélioré sensiblement les choses. Mais il reste beaucoup à faire.

«On dépasse nos objectifs mensuels en matière de publicité, affirme Roger Gamache, le directeur par intérim. Mais on aimerait augmenter le nombre d'annonceurs francophones. Ils n'ont pas l'habitude de faire de la publicité à la radio. Par contre, on a beaucoup de commerçants anglophones, même de l'extérieur de Winnipeg.»

Pour tenter de mieux rejoindre les commerçants francophones, CKXL compte organiser des émissions spéciales reliées à des événements communautaires importants. Exemple: les Folies Grenouilles à Saint-Pierre-Jolys, qui ont fait l'objet d'une émission de quatre heures en direct cet été. «On a eu une bonne implication des commerçants, souligne Christian LaRoche. C'est quelque chose à renouveler avec toutes les communautés.»

En attendant, il est question de commander dès cet automne une étude d'indice d'écoute. Elle permettra de connaître le nombre d'auditeurs et leur profil type. «On sait déjà qu'on rejoint spécialement les jeunes professionnels, les étudiants et les jeunes du secondaire. Il faut adapter la programmation pour aller chercher cette clientèle cible des 15-35 ans.»



Archives La Liberté

Christian LaRoche. Parmi les changements à signaler dans la programmation: le nouveau bloc d'information de la matinée, commandité par des annonceurs.

Conséquence immédiate: les bénévoles, qui assurent plus de la moitié de la programmation, risquent d'avoir la bride un peu plus serrée sur le cou. L'embauche récente de Nicole Dupéré pour animer la tranche de 10 h à 14 h illustre bien cette orientation vers la «professionnalisation».

Christian LaRoche ajoute même que l'idéal serait de pouvoir embaucher un troisième animateur pour la tranche de 14 h à 18 h. «Il nous faut une programmation de qualité de 6 h du soir à 6 h du matin. Si le sondage nous indique qu'on manque le bateau, ce serait ridicule d'attendre jusqu'à juin pour faire les changements.»

CKXL ne risque-t-elle pas d'y perdre son âme communautaire? «On ne veut pas perdre la couleur de la Radio communautaire, mais améliorer le produit, dans l'intérêt de tout le monde, répond Christian LaRoche. On a maintenant un bon noyau de bénévoles, très connaissants, et on va continuer à leur donner une formation.

«Quant aux organismes, c'est plus facile pour eux de travailler avec Nicole Dupéré que de préparer leur propre émission. On pourra en impliquer beaucoup plus et ils auront même plus de temps d'antenne.»

Parmi les autres sources de revenu envisagées, CKXL espère mettre sur pied un bingo radiophonique, peut-être dès cet automne. En cas de succès, l'émission pourrait être diffusée une heure par semaine. «Les bingos sont généralement une très bonne source de revenu pour les radios communautaires», affirme le chef de opérations.

Autre projet: la retransmission en direct de certains matchs de la Ligue Hanover Taché (LHT). «C'est encore à l'état d'embryon, mais on a déjà eu de bonnes réponses. Si on ne peut pas impliquer les communautés par le culturel, on pourra peut-être le faire par le sport!»

Laurent GIMENEZ

(1) CKXL a quand même obtenu dernièrement des subventions de 40 000 $ du secrétariat d'État et de 10 000 $ du gouvernement du Québec.

NOUS TENONS LES ÉLECTEURS MANITOBAINS AU COURANT

ÉLECTIONS PARTIELLES PROVINCIALES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES D'OSBORNE, de ROSSMERE, RUPERTSLAND, ST. JOHNS et THE MAPLES

AVIS D'ÉLECTIONS PARTIELLES

Des élections partielles auront lieu le mardi 21 septembre 1993 dans les circonscriptions électorales d'Osborne, de Rossmere, Rupertsland, St. Johns et The Maples.

Les déclarations de candidatures peuvent être déposées jusqu'au mardi 31 août 1993 à 13 h aux bureaux des directeurs du scrutin.
Les formules concernant les déclarations de candidatures sont disponibles à ces mêmes bureaux.

RECENSEMENT
ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ÉLECTORALE

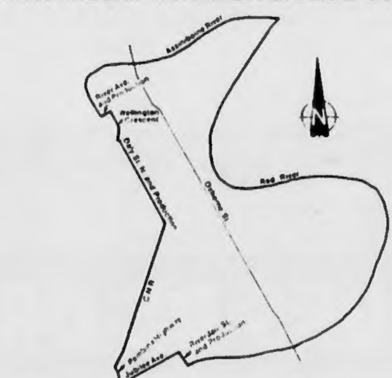
Si vous êtes résident des circonscriptions électorales d'Osborne, de Rossmere, Rupertsland, St. Johns ou The Maples vous avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale et vous pouvez voter si vous remplissez les conditions suivantes :

1. vous êtes citoyen(ne) canadien(ne);
2. vous aurez 18 ans ou plus le 21 septembre 1993, ou avant cette date;
3. vous aurez résidé au Manitoba pendant une période d'au moins six mois immédiatement avant le 21 septembre 1993.

Les recenseurs dresseront les listes électorales des circonscriptions d'Osborne, de Rossmere, Rupertsland, St. Johns et The Maples du samedi 21 août 1993 au samedi 28 août 1993. Un recenseur se présentera à chaque domicile deux fois (une fois durant la journée et une fois en soirée) dans le but de recueillir les renseignements nécessaires à la liste électorale. Les recenseurs auront une pièce d'identité fournie par Élections Manitoba.

Le recenseur laissera un Certificat d'inscription indiquant que vous êtes inscrit sur la liste électorale et précisant l'adresse du bureau de scrutin. Si vous ne recevez pas de Certificat d'inscription, vérifiez votre boîte aux lettres; vous devriez y trouver un avis indiquant un numéro de téléphone où vous pourrez joindre votre recenseur. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre directeur de scrutin.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE D'OSBORNE

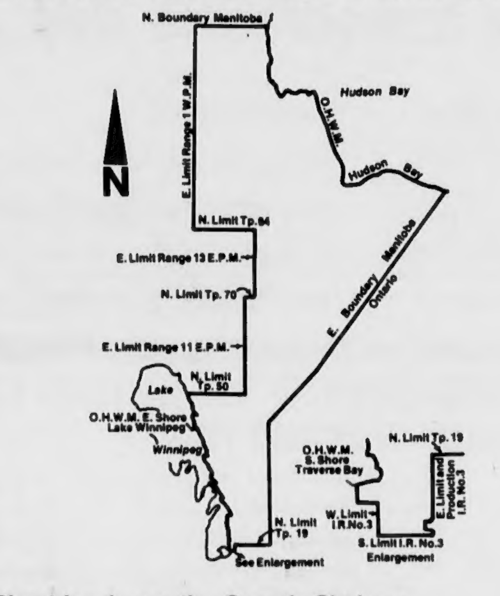


Directeur de scrutin : Robert Haier
Adresse : 101, chemin Pembina
Winnipeg (Manitoba) R3L 2V5
Téléphone : non-disponible

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE ROSSMERE

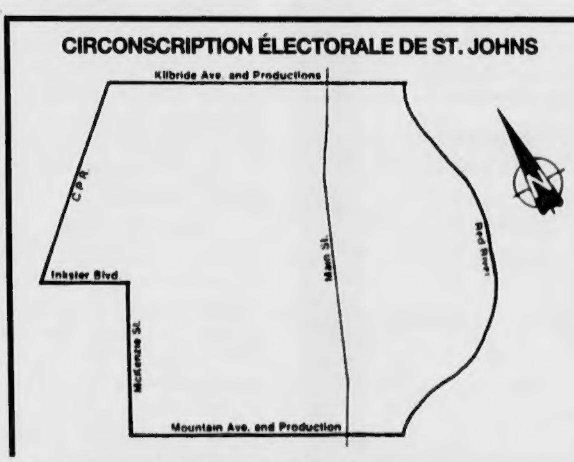
Directrice du scrutin : Margaret Newton
Adresse : 686, rue Springfield, N° 7
Winnipeg (Manitoba) R2G 4G3
Téléphone : 945-8555

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE RUPERTSLAND



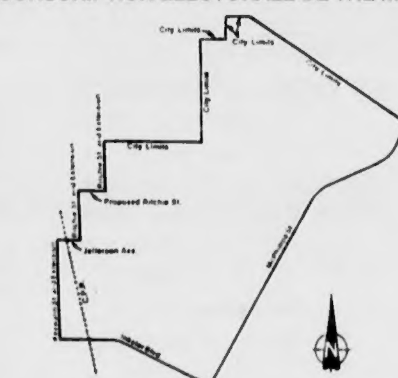
Directrice du scrutin : Georgia Clarkson
Adresse : Mission Hall, Poste restante,
Berens River (Manitoba) R0B 0A0
Téléphone : 382-2115

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE ST. JOHNS



Directrice du scrutin : Shayla Stern
Adresse : non-disponible
Winnipeg (Manitoba)
Téléphone : non-disponible

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE THE MAPLES



Directrice du scrutin : Hope Rosenbaum
Adresse : 1-1099, avenue Kingsbury et Watson
Winnipeg (Manitoba) R2P 2P9
Téléphone: 945-8778



Un bureau indépendant de l'Assemblée législative
379, avenue Broadway, bureau 302
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
945-3225 ou 1-800-282-8069

SAINT-CLAUDE

Le 14 juillet 1994 sera un jeudi

Le succès de la fête nationale française, célébrée pour la première fois en plein milieu de la semaine à Saint-Claude, a persuadé le Comité culturel de répéter l'événement l'an prochain.

«L'âme française ne meurt pas à Saint-Claude, a fait savoir la coordonnatrice Rose Philippe, les gens sont heureux d'avoir pu fêter le vrai 14 juillet comme autrefois!»

La population du village a voulu montrer sa fierté d'avoir combattu pour la mère-patrie lors des grandes guerres. La coupure du ruban tricolore signalant l'ouverture de la fête a donc été faite par un vétéran de la première guerre mondiale, Alfred Bernard, âgé de 96 ans, accompagné de deux arrière petits-enfants.

Les organisateurs ont aussi voulu donner une voix à la jeunesse, comme par exemple lors de la cérémonie devant le monument des soldats. Kevin Dubois et Lionel Demers, 15 ans, ont proclamé le nom des 22 saint-claudiens victimes de la guerre, tandis que le vétéran, Raymond Châtel, répondait pour chaque soldat: mort au champ d'honneur.

«C'est une vieille coutume qui demeure très chère aux gens de Saint-Claude, a souligné Rose Philippe, comme geste d'affection envers nos soldats.»

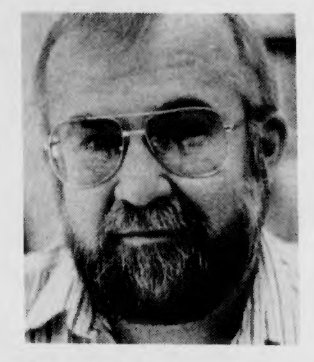
La journée comprenait également des jeux pour les enfants, des spectacles au parc Gaulois (où madame J.M. Philippot, 90 ans, a chanté en breton) et une messe à la grotte du couvent.

Le Comité culturel donne déjà rendez-vous pour le 14 juillet 1994, un jeudi.

J.-P. D.

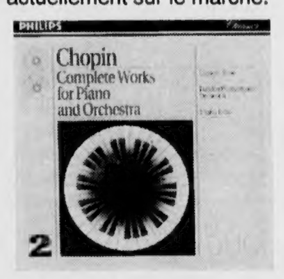
Recyclez ce journal!

Quoi de neuf?



Musique classique

André Fauchon nous fait découvrir cette semaine la collection Duo de Philips, qui met la musique classique à la portée des bourses les plus modestes. Chaque mini-coffret de deux disques est en effet vendu au prix imbattable de 20 $. Voici deux des 24 coffrets Duo actuellement sur le marché.



Frédéric Chopin, Intégrale pour piano et orchestre.

Au programme: les deux concertos, l'Andante Spianato et la Grande polonaise, Fantaisie sur des airs polonais, Variations sur le «La ci darem la mano» de Mozart, etc.

«Claudio Arrau ennoblit tout ce qu'il touche; son piano est beau et convaincant. C'est un jeu tout en finesse, et Eliahu Inbal, à la tête du London Philarmonic, lui donne une réplique à sa mesure.»

Sergueï Rachmaninov, les quatre concertos pour piano et la Rhapsodie sur un thème de Paganini.

«Rafael Orozco est un grand pianiste trop peu connu. Ces enregistrements des concertos de Rachmaninov ont été réalisés en 1973. La cohésion entre le piano et le Royal Philharmonic (dirigé par Edo de Waart) concourt à la réussite de l'ensemble. C'est une version de référence par la qualité de l'interprétation et de l'enregistrement.»



Henryk Górecki, Beatus vir, Totus Tuus et Musique ancienne polonaise (avec la basse Nikita Storojev, l'Orchestre philharmonique tchèque et le Choeur philharmonique de Prague). Édité par Argo.

«Le Beatus vir a été commandé par Jean-Paul II alors qu'il était encore cardinal. La création a eu lieu lors de la première visite papale en Pologne en 1979. Une autre oeuvre religieuse, Totus Tuus, a été créée lors de la visite de Jean-Paul II en Pologne en 1987.»

CULTUREL

Les Éditions des Plaines visitent la toundra

Marie Rocque fait vivre les structures de pierre

Dans le premier livre pour enfants de Marie Rocque, un petit garçon inuit appelé Etuk découvre l'utilité des inuksuks (structures de pierre construites par les Inuits) avec l'aide de Piqati, lui-même un inuksuk devenu son ami imaginaire. On reconnaît l'émerveillement d'Etuk chez son auteur.

Marie Rocque a vu un inuksuk la première fois en 1985 lorsqu'elle travaillait pour le musée d'art et culture inuits des pères oblats à Churchill. «Cette structure de forme humaine a aussitôt éveillé ma curiosité.

«La conservateur du musée, Lorraine Brandson, connaissait bien les inuksuks et m'a raconté plein de choses à leur sujet. Elle m'a référé à des sources d'information. J'ai bâti plusieurs petits inuksuks cette année-là que je donnais en souvenir à mes amis et à ma famille.»

Trois ans plus tard, accompagnée de son mari Jules, enseignant, la native de Saint-Jean-Baptiste (1) s'est retrouvée sur l'Île de Baffin. «Il y avait une bonne bibliothèque à Iqaluit pour des informations sur le Nord. J'ai fait davantage de recherche sur les inuksuks. J'en ai vu aussi. Le terrain est couvert de roches et il y a des inuksuks partout dans la nature.

«Je me suis mis à parler avec des chasseurs avec l'aide d'un interprète. J'ai même distribué un questionnaire en inuktitut à trois chasseurs aînés pour qu'ils m'expliquent comment ils utilisaient les inuksuks et de quoi ils étaient faits.»

Marie Rocque a découvert qu'il existe environ 12 différentes fonctions pour les inuksuks et davantage de formes. Ils ont généralement entre deux et dix pieds de hauteur et servent à indiquer une route, un village, une direction. Les chasseurs s'en servent aussi pour simuler des êtres humains en situation de chasse ou même comme point de repère pour indiquer un excellent endroit de pêche.



photo: Karine Beaudette

Après trois ans sur l'Île de Baffin, Marie Rocque a choisi de parler des inuksuks dans son premier livre pour enfants Etuk et Piqati. En médaillon, l'auteure (en bas à droite) fait la connaissance d'un inuksuk de taille.

Résultat? Après deux ans à Iqaluit et un an à Lake Harbour, Marie Rocque a compilé un document imprimé épais de deux centimètres. «Je faisais ça dans le but de m'informer. Il y a plein de faits fascinants sur les inuksuks. Quand les touristes apprenaient que j'avais fait de la recherche, ils m'appelaient pour me poser des questions.»

Pas étonnant donc qu'elle ait choisi ce sujet pour écrire un livre pour enfants. «J'ai évidemment beaucoup simplifié dans Etuk et Piqati. J'ai dû me limiter à trois inuksuks», remarque Marie Rocque, qui a suivi par correspondance un cours de littérature pour enfants avec l'Université de Connecticut.

«Etuk est un nom assez commun pour les garçons dans le Nord, et Piqati veut dire compagnon. Le nom du village, Poutouguk, veut dire gros orteil. Cette expression amuse beaucoup les Inuits; ce sont des gens qui aiment rire.»

Les Rocque ont choisi de revenir au Manitoba en 1990 principalement à cause d'une offre d'emploi difficile à refuser. «Aussi, avec un bébé (Rachelle a maintenant trois ans et Rhéa, deux ans), c'était difficile de sortir puisqu'il faisait tellement froid.»

Etuk et Piqati, publié par les Éditions des Plaines, sera lancé à l'automne. Jules Rocque, actuellement directeur adjoint à l'école Regent Park, prépare un guide pédagogique pour accompagner le livre, renfermant des activités et des leçons axées sur plusieurs domaines d'étude, comme le français, les sciences sociales et les mathématiques.

Marie Rocque aimerait écrire d'autres livres pour enfants, peut-être encore autour du thème du Nord. Elle voudrait aussi publier sa recherche sur les inuksuks: «J'aimerais mettre tout ça sous un couvercle. Cette information est difficile à trouver.»

Karine BEAUDETTE

(1) Née Dupuis.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher, 233-8972): ***Éric Lussier*** (musique classique) le 20 août (3 $); ***Ébullition*** le 24 août au Mârdi Jazz (3 $); ***Marcel Soulodre*** (rock original, cajun) le 27 août (3 $).

✓ ***Duel de violons***, le meilleur des deux mondes avec le violoneux canadien-français Denis Encontre et son collègue ukrainien James Ladika, qui a 12 ans. Le 22 août à 19 h 30 au lieu historique national de La Fourche. Programme bilingue. Entrée gratuite.

✓ Dans la série «Out to Lunch»: ***The Summer Jazz Workshop*** (Bernie Rose, Richard Gillis et autres) à midi le 25 août sur la promenade du Musée des beaux-arts (en cas de pluie, au Foyer du Musée). Entrée gratuite.

THÉÂTRE

✓ La troupe Théâtre du patrimoine présente la série estivale ***Contes des deux rivières*** au lieu historique de La Fourche. À l'affiche: «À l'époque des Nor'westers» relate la naissance de la nation métisse et «Que règne la justice à la rivière Rouge»?, raconte l'histoire du premier magistrat de la Terre de Rupert. Représentations les mercredi et jeudi à 12 h 15, le vendredi à 12 h 15 et à 19 h 30 et les samedi et dimanche à 13 h et à 15 h. Entrée gratuite.

✓ Le nouveau Rainbow Stage, seul théâtre extérieur permanent du Canada, présente la comédie musicale ***Fiddler on the Roof*** jusqu'au 22 août. Une troupe entièrement manitobaine raconte l'histoire de l'immigrant Tevye the Milkman, sujet toujours d'actualité. Les billets (entre 7,50 et 16,50 $ plus TPS et frais d'agence) sont disponibles aux comptoirs Ticketmaster (780-3333).

✓ Iniinsak, la troupe autochtone de marionnettistes, présente la pièce ***Aadisookaanensag (Mythmakers)*** dans le cadre de l'exposition Plumes et pacotilles au Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert). La pièce examine les symboles de la culture Ojibway. Du lundi au vendredi à 11 h et à 14 h jusqu'au 27 août. Gratuit avec le prix d'entrée régulier du musée.

EXPOSITIONS

✓ ***Plumes et pacotilles: une exposition de symboles d'indianité*** est en vedette au Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) jusqu'au 3 octobre. L'exposition bilingue, montée par le Centre culturel Woodland de Brantford (Ontario) explore l'évolution des stéréotypes rattachés aux autochtones. Entrée à la salle Alloway: 1 $.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Indigena*** jusqu'au 29 août; ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. Entrée gratuite le mercredi.



photo: Laurent Gimenez

La galerie du Centre culturel franco-manitobain présente les oeuvres créées par les 40 participants aux ateliers d'été du CCFM. L'exposition *Folestivités* met en vedette des projets de sculpture en pierre à savon, de dessin humoristique et de poterie, entre autres. Jusqu'au 12 septembre.

✓ ***Science at the Malls***, l'exposition itinérante du Musée de l'homme et de la nature, est à place Portage jusqu'au 21 août puis au centre commercial Unicity du 26 au 28 août.

ENFANTS

✓ Jusqu'au 31 août, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose des programmes familiaux tous les jours de la semaine à 11 h et à 14 h: ***L'abeille et la fleur*** (la fabrication du miel) chaque lundi et mercredi, ***Les monstres du marais*** (les insectes aquatiques) chaque mardi et jeudi, ***Quoi de nouveau dans ton coin coin?*** (les canards) chaque vendredi. Chaque dimanche jusqu'en août, on peut se balader en voiture tirée par des chevaux (2 $). Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 pour les aînés et les étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature (190, avenue Rupert) organise des activités pour enfants pendant les mois de juillet et août. Entre autres, ***le sentier Dino*** tous les jeudis de 10 h à 11 h 30, l***a robotique*** le 28 août de 12 h à 14 h et ***la science du vol plané*** le 21 août de 12 h à 14 h. Renseignements et inscriptions: 988-0626.

✓ Au lieu historique national de La Fourche: ***jeux et activités*** avec le Service canadien des parcs et l'Association des bénévoles du Lower Fort Garry tous les samedis de 10 h 30 à midi; l'***Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge*** propose d'enseigner la danse à la manière des Canadiens français le 27 août de 10 h à 11 h. Les activités se déroulent dans l'amphithéâtre ou sous la tente blanche et jaune à proximité. Entrée gratuite.

✓ Le ***Musée des enfants*** du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedis, dimanches et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Bilan provisoire de Folklorama

Plus de monde, malgré la pluie

Même si les chiffres définitifs ne seront pas connus avant la fin du mois d'août, le président sortant de Folklorama, Gabriel Dufault, est convaincu que «la participation du public cette année a augmenté par rapport à l'année dernière».

Cette affirmation est basée sur les chiffres de la première semaine, qui sont supérieurs à ceux de 1992 (1). Gabriel Dufault estime que les résultats auraient été encore meilleurs sans les inondations qui ont frappé les États-Unis, obligeant un certain nombre de touristes à annuler leur voyage.

Selon une étude effectuée il y a deux ans, 20 % du public de Folklorama vient en effet de l'extérieur de Winnipeg, dont une bonne partie des États-Unis. Une nouvelle étude doit être effectuée cet automne.

Après le creux enregistré il y trois ou quatre ans, Folklorama semble donc progresser d'année en année. «Les réactions que j'ai entendues cette année étaient beaucoup plus favorables que l'année dernière», affirme Gabriel Dufault.

«Le nombre de pavillons a augmenté (39 à 42), et plusieurs sont totalement nouveaux. Presque tout les pavillons ont également changé et amélioré leur programmation, à la fois au niveau des spectacles, des mets et des expositions culturelles.»

Questionné au sujet de l'absence du très populaire Pavillon de France, Gabriel Dufault a répondu que chaque pavillon était «totalement libre de ses affaires et de sa gestion. Certains n'ont jamais enregistré de pertes et font même de gros profits, comme le Pavillon d'Espagne.»

Laurent GIMENEZ

(1) 511 000 personnes ont visité Folklorama l'année dernière, soit une augmentation de 4 % par rapport à 1991.



PARLONS DROIT

Le Manitoba adopte enfin son projet de loi sur la gestion scolaire - Voici les points saillants

C) POINTS SAILLANTS

Nous exposerons dans les lignes qui suivent les points saillants de la loi en suivant le mode d'articulation des dispositions retenu par les légistes chargés de sa rédaction.

1) Création de la division scolaire de langue française

Le Conseil des ministres du Manitoba est tenu d'adopter un règlement portant création de la nouvelle division scolaire francophone, dans un délai de huit mois après l'entrée en vigueur de la loi.

Le règlement en cause doit notamment préciser les limites territoriales de la commission ou de la zone qu'elle dessert. Il en découle donc que la loi ouvre la porte à ce que la division scolaire francophone ne couvre pas l'ensemble du territoire de la province.

2) Mandat de la commission scolaire de langue française

a) Mandat général

La commission scolaire de langue française aura pour mandat d'administrer la nouvelle division scolaire de langue française.

b) Obligation concernant la prestation des programmes

La commission scolaire sera assujettie à l'obligation d'offrir des programmes de français langue première ainsi que des programmes d'accueil aux enfants qui ne possèdent pas une connaissance suffisante du français, bien que leurs parents soient titulaires des droits prévus à l'article 23 de la *Charte*.

Cette obligation s'appliquera là où le nombre le justifie.

Par ailleurs, la commission scolaire francophone sera tenue d'exécuter l'obligation en cause à partir du 1er juillet au cours de l'année qui suivra l'élection de ses membres.

c) Rôle de promotion

La commission scolaire francophone sera habilitée à promouvoir ses propres programmes et à incorporer dans le cadre de ceux-ci des activités mettant en valeur la langue et la culture françaises.

3) Comités régionaux et comités scolaires

La loi prévoit la mise sur pied de comités régionaux et de comités scolaires. Chaque école sera dotée d'un comité scolaire qui jouera un rôle consultatif auprès du comité régional auquel il se rattache. Les comités régionaux joueront à leur tour un rôle consultatif auprès de la commission scolaire.

Les comités régionaux occuperont une place tout à fait primordiale au sein de la structure d'enseignement en français, dans la mesure où les membres des comités régionaux seront élus directement par les parents francophones et exerceront la fonction-clé d'élire les membres de la commission scolaire.

Il faut enfin noter que la commission scolaire sera autorisée à déléguer un nombre important de ses pouvoirs aux comités régionaux.

4) Droit de suivre les programmes offerts par la commission scolaire francophone

a) Enfants des parents titulaires

i) Enfants francophones

La commission scolaire est tenue d'admettre les enfants qui répondent aux critères suivants:

• leur père ou leur mère est un parent titulaire;

• ils possèdent une connaissance suffisante du français;

• ils habitent à l'intérieur des limites territoriales de la division scolaire.

La commission scolaire est tenue d'admettre les enfants qui répondent à l'ensemble des critères, sauf celui de la résidence, dans la mesure où il est raisonnablement possible de le faire.

ii) Enfants non francophones

La commission scolaire francophone peut inscrire à un programme d'accueil qu'elle dispense elle-même les enfants dont le père ou la mère est un parent titulaire et qui ne possèdent pas une connaissance suffisante du français.

Il est à noter que, selon le libellé initial du projet de loi, elle aurait pu également obliger les enfants en cause à suivre pendant au maximum trois ans un programme d'immersion en français offert par une commission scolaire anglophone.

b) Protection des droits acquis

Les enfants déjà inscrits aux programmes de français langue première pourront continuer à suivre ces programmes après leur transfert à la commission scolaire francophone, sans égard au fait que ni leur père ni leur mère n'est un parent titulaire.

Il s'agit d'un mécanisme de protection des droits acquis semblable à celui qui est prévu au paragraphe 23(2) de la *Charte*. Toutefois, la protection offerte par la loi s'applique uniquement aux enfants inscrits aux programmes de français langue première et non pas, contrairement à la protection offerte par le paragraphe 23(2) de la *Charte*, aux frères et soeurs de ces enfants.

c) Admission d'autres enfants

La commission scolaire jouira du pouvoir discrétionnaire d'admettre d'autres enfants.

La commission scolaire devra exercer son pouvoir discrétionnaire de manière à ne pas mettre en péril les objectifs visés par l'article 23 de la *Charte*, à savoir la protection et l'épanouissement de la langue et de la culture minoritaires.

d) Comité d'admission

La commission scolaire pourra mettre sur pied un comité d'admission qui aura pour mandat de formuler des recommandations en ce qui a trait aux dossiers d'admission.

e) Droit d'appel

Les parents disposeront d'un droit d'appel en ce qui concerne les décisions rendues par la commission scolaire en matière d'admission. Les parents s'estimant lésés pourront interjeter appel auprès de la ministre qui chargera une ou plusieurs personnes de trancher la question de façon définitive.

5) Transfert des programmes

La loi prévoit que le transfert des programmes qui devra être effectué entre les commissions scolaires anglophones et la commission scolaire francophone sera réalisé en deux étapes.

Le transfert initial sera mis en branle par un règlement que le Conseil des ministres devra adopter avant la première élection des comités régionaux.

Le transfert ultérieur de programmes sera réalisé au moins deux ans après que la commission scolaire francophone aura commencé à dispenser ses programmes. Il s'agit donc en quelque sorte d'un moratoire de deux ans en ce qui a trait au transfert de programmes.

a) Transfert initial

i) Processus de consultation

La loi charge la ministre d'effectuer une consultation auprès des parents titulaires avant que le gouvernement ne procède au transfert initial des programmes, par voie de règlement.

La ministre a délégué sa tâche de consultation à une commission officiellement appelée «Groupe de mise en oeuvre de la gestion des écoles franco-manitobaines» et mieux connue sous le nom de «Groupe Monnin», l'ancien juge en chef Alfred Monnin en étant le président.

ii) Écoles mixtes

Il est important de préciser que la loi envisage expressément la possibilité d'écoles mixtes, c'est-à-dire d'écoles qui abritent simultanément un programme de français langue première et un autre programme (programme d'immersion ou programme anglais ordinaire).

Or, comme nous l'avons indiqué précédemment, la Cour suprême du Canada a clairement reconnu dans sa décision de mars dernier le droit général à des établissements ou des lieux physiques distincts.

Il sera donc capital que les dispositions se rapportant aux écoles mixtes ne soient appliquées que dans les cas d'exception auxquels la Cour suprême semble faire allusion, c'est-à-dire les cas où les considérations pédagogiques et financières militeraient à l'encontre d'établissements distincts.

iii) Transfert des écoles

Les écoles qui offrent exclusivement le programme de français langue première seront transférées d'office à la commission scolaire francophone, dans la mesure où le programme en cause sera visé par le règlement de transfert adopté par le gouvernement.

Dans le cas des écoles mixtes, la commission scolaire francophone devra entreprendre des négociations avec les commissions scolaires anglophones touchées en vue de conclure un accord au sujet du transfert ou de l'usage partagé des écoles en cause.

L'accord à intervenir entre les commissions scolaires peut prévoir l'une ou l'autre des solutions suivantes:

• le transfert d'une école mixte à la commission scolaire francophone pour qu'elle soit dorénavant affectée exclusivement au programme de français langue première;

• le transfert d'une école mixte à la commission scolaire francophone, sous réserve du droit de la commission scolaire anglophone d'en partager l'usage;

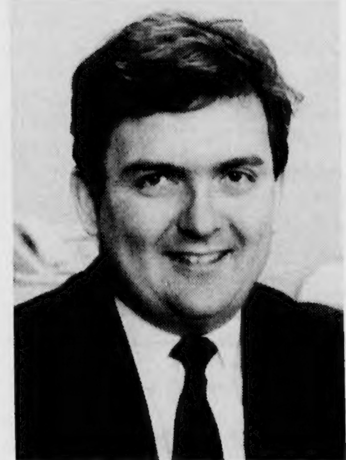
• la conservation d'une école mixte par une commission scolaire anglophone, sous réserve du droit de la commission scolaire francophone d'en partager l'usage.

La loi institue un mécanisme d'arbitrage applicable aux situations dans lesquelles les commissions scolaires seraient incapables de parvenir à un accord.

Le transfert d'écoles à la commission scolaire francophone s'opère sans contrepartie pécuniaire. Toutefois, à compter de la date du transfert, la commission scolaire francophone devient débitrice des obligations non exécutées que la commission scolaire anglophone avait contractées à l'égard de l'école.

b) Transfert ultérieur

Après le moratoire de deux ans visé ci-dessus, les commissions scolaires anglophones qui continueront à


Me Guy Jourdain.

offrir des programmes de français langue première, le cas échéant, et les parents titulaires concernés pourront demander le transfert de programmes ou d'écoles à la commission scolaire francophone.

La demande en cause sera présentée à la ministre qui l'acheminera à la Commission de renvois. Après avoir entendu les parties intéressées, la Commission rendra une décision que le gouvernement sera tenu d'entériner par règlement, dans le cas d'une réponse positive.

Ce mécanisme de demande auprès de la ministre comporte deux lacunes, l'une majeure et l'autre de moindre importance.

La lacune de moindre importance réside en ce que la commission scolaire francophone ne sera pas habilitée à formuler elle-même une demande auprès de la ministre.

La lacune majeure réside en ce que le dossier de demande sera acheminé à la Commission des renvois, sans que celle-ci ne possède une représentation francophone appropriée et sans que celle-ci ne soit guidée par quelque critère que ce soit. Il est plutôt étrange que la consultation se rapportant au transfert initial soit effectuée par un groupe constitué entièrement de francophones bien au fait des besoins et des aspirations des parents titulaires et que le processus décisionnel relatif au transfert ultérieur soit effectué par un tribunal quasi-judiciaire ou administratif qui ne possède aucune connaissance particulière dans le domaine.

6) Langue d'enseignement et d'administration

a) Langue d'enseignement

i) Règle générale

Les écoles relevant de la commission scolaire francophone devront dispenser au moins 75 % de leur enseignement en français.

Ainsi, le programme de français dit total deviendra la norme au sein des écoles faisant partie de la commission scolaire francophone.

ii) Exceptions

De manière à favoriser l'intégration en douceur des écoles qui offrent actuellement le programme de français dit partiel, la loi autorise ces écoles à continuer à dispenser ce type de programme pour une période de trois ans après leur adhésion éventuelle à la commission francophone.

Une exception est également prévue à l'égard de l'enseignement technique ou professionnel, dans la mesure où la décision d'enseigner dans une langue autre que le français est nettement justifiée aux niveaux pédagogique et financier.

b) Langue d'administration

La loi énonce clairement que la commission scolaire francophones exercera ses activités d'ordre administratif en français.

7) Financement

La commission scolaire francophone ne possèdera pas sa propre assiette fiscale.

La commission francophone sera notamment financée au moyen d'un mécanisme selon lequel les commissions scolaires anglophones lui verseront la quote-part des taxes scolaires se rapportant aux élèves qui sont domiciliés dans leur territoire et qui fréquentent les écoles relevant de sa compétence.

8) Mode d'élection

Comme nous y avons fait allusion plus haut, les membres de la commission scolaire francophone seront élus parmi les membres des comités régionaux, lesquels seront eux-mêmes élus par les parents titulaires.

Les seules personnes qui auront le droit de vote à l'élection des membres des comités régionaux seront les parents qui sont titulaires des droits prévus à l'article 23 de la *Charte* et dont un enfant est inscrit à un programme relevant de la commission scolaire francophone. Dans les cas où un seul des parents est titulaire des droits prévus à l'article 23 de la *Charte*, l'autre parent aura également droit de vote.

Il est à noter que les personnes habiles à voter dans le cadre de l'élection des membres des comités régionaux ne perdent pas pour autant le droit de vote dans le cadre de l'élection des commissions scolaires anglophones.

Soulignons enfin qu'il n'est pas nécessaire pour les candidats aux postes des comités régionaux d'être euxmêmes titulaires des droits prévus à l'article 23 de la *Charte*. Il leur faut toutefois être capable de participer aux délibérations de leur comité régional en français.

9) Règlements

La loi accorde au gouvernement le pouvoir de fixer par règlement diverses normes d'application en ce qui a trait aux mécanismes qu'elle établit.

Selon l'un des pouvoirs réglementaires qui lui est conféré, le gouvernement sera en mesure de changer complètement l'échéancier de mise en oeuvre de la gestion scolaire. Il faut présumer que cette disposition ne s'appliquerait qu'en cas de force majeure. Autrement, le gouvernement jouirait d'un outil qui lui permettrait en tout temps de remettre la gestion scolaire aux calendes grecques.

10) Mutation des employés

L'enseignant qui oeuvre actuellement au sein d'un programme qui sera transféré à la commission scolaire francophone se verra offrir la possibilité de continuer à occuper un poste essentiellement équivalent au sein des programmes dispensés par la commission scolaire francophone.

Les autres dispositions se rapportant à la mutation des employés visent à assurer que le personnel enseignant et non enseignant puisse de manière générale conserver au sein de la commission scolaire francophone les avantages dont il jouit à l'heure actuelle au sein des diverses commissions scolaires anglophones.

SPORT

Le "carpet bowling" des aînés

Du curling roulant sur tapis!

Jusqu'au 22 août se tiennent à Winnipeg les championnats canadiens de boulingrin (lawn bowling). Afin d'éviter les intempéries et l'irrégularité de la surface de jeu, quelques clubs d'aînés francophones pratiquent une variante intérieure nommée "carpet bowling".

Une fois que le tapis est déroulé dans la salle de jeu du Centre Les Blés d'or de Lorette, deux joueurs se placent à chaque bout. Le sport est très semblable au curling. Normalement, les deux équipes de deux joueurs jouent huit bouts ou pendant environ 30 minutes. Mais la partie peut s'étirer.

«C'est un bon exercice, affirme Lucienne Gobeil. Mais quand on a joué une heure, on est fatigués, alors on va s'asseoir et on joue aux cartes!»

À chaque extrémité, les joueurs lancent à tour de rôle une boule ou deux selon les règlements établis. L'objectif est de placer le plus grand nombre de boules le plus près possible de la boule noire, qui a été installée au centre de la maison avant le début de la partie.

On peut frapper cette boule noire, mais on doit toujours la ramener au centre avant de lancer chaque boule.

Chaque boule reçoit d'un à trois points selon son placement dans un des trois cercles de la maison. Les boules qui ne dépassent pas une ligne en avant de la maison sont automatiquement éliminées.



photo: Yves Chartrand

De gauche à droite: Laudina Simard, Denise Demarcke, Lucienne Gobeil, Eugénie Landry et Irène Sarrasin.

Les autres boules du joueur ou de son adversaire qui n'atteignent pas la maison sont toujours en jeu tant que la partie n'est pas terminée et peuvent être frappées afin d'ob-tenir des points. À la fin de match toutefois, elles ne valent rien.

À Lorette, les aînés pratiquent le sport depuis plusieurs années, d'autant plus qu'il est inscrit au programme annuel des jeux provinciaux des aînés Laudina Simard se souvient que Rosalie Grégoire, une ancienne membre, avait acheté le tapis d'un club de la ville.

Mais, ajoute-t-elle, Lorette n'a pas une aussi bonne équipe que celle de Sainte-Rose, championne l'an dernier, ou Saint-Georges, les gagnants de cette année «qui ont une bonne équipe. On se fait souvent biter par eux!»

Une vingtaine d'aînées pratiquent tout de même le sport à Lorette. Il y a aussi une équipe au parc Windsor.

Yves CHARTRAND

Aux championnats canadiens de voile

Une 3e place en lune de miel!

En dépit d'opérations au dos au cours des dernières années, Lise Lévesque et son époux Mike Starkey ont décroché une troisième place lors des récents championnats canadiens de voile qui avaient lieu à Gimli.

À bord de leur embarcation Hobie, qui est un genre de catamaran, le couple, qui s'est marié le 10 juillet, a réalisé son exploit dans la catégorie des 18 pieds à l'issue de huit courses en trois jours. Ils ont été devancés par des compétiteurs de Vancouver et de Toronto. La catégorie comptait 26 participants.

«C'était la poursuite de notre lune de miel qu'on avait passé sur l'eau au chalet», explique Lise Lévesque, originaire de Sainte-Agathe.

Il y a trois ans, elle avait subi une intervention afin d'éliminer une tumeur et de reconstruire sa colonne vertébrale. De son côté, Mike Starkey disait se sentir assez bien après la compétition.

Plus tôt cette saison, ils avaient terminé deuxième aux championnats manitobains. Le couple pense maintenant aux prochains championnats canadiens qui auront lieu à Montréal.

Yves CHARTRAND

photo: Yves Chartrand

Mike Starkey et Lise Lévesque.

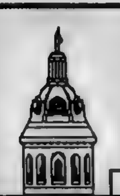


photo: Yves Chartrand

Un premier tournoi à La Broquerie

Antoine Hacault (à droite), organisateur de l'Omnium de golf des Franco-Manitobains, remet le trophée du joueur qui a réussi le meilleur pointage dans la catégorie "low gross", soit 74. Gérald Boulet (à gauche) a devancé Jacques Lavack, le gérant du Club La Vérendrye, qui a roulé un 75. Chez les aînés, Lucien Fredette (à droite) l'a emporté avec un 87. Il a été suivi de Emilien Fenez avec 88. Dans la catégorie avec handicap, Gilles Hébert a joué 62. Les gagnants de la compétition le plus près du trou ont été Jacques Lavack au 5e, Raymond Bédard au 8e et Michel Hébert au 14e. Le tournoi, qui avait lieu pour la première fois à La Broquerie, a regroupé 103 golfeurs, qui ont eu droit aux blagues de Jean Fontaine et de Vincent Dureault. La prochaine édition se tiendra au même endroit.





C'est nouveau!

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Camp sportif
pour les jeunes de **12 à 14 ans**

Gymnase universitaire du CUSB.

Camp n° 4 : du 23 au 27 août - volleyball

Frais d'inscription :

95 $ (Un t-shirt est compris)
85 $ (2e inscription de la même famille)

Le camp aura lieu au Collège du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Pour de plus amples renseignements veuillez téléphoner au 233–0210.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

PHARMACIE ST-PIERRE

fait un appel de candidatures pour un poste de

DIRECTEUR DU MARKETING ET DU MAGASIN

Responsabilités générales:

- Responsable de la caisse et service aux clients.
- Étalage de marchandise.
- Planification et administration de tâches.
- Planification et exécution du plan de marketing.
- Préparation des commandes de produits.

Qualifications requises:

- Diplôme en marketing, gestion des affaires ou expérience dans un domaine connexe au poste.
- Maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit.
- Sens de leadership, organisation, esprit de groupe, créativité et enthousiasme.

Échelle de salaire: à négocier
Entrée en fonction: immédiatement

Toute personne intéressé est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae ainsi que trois références à:

M. Réal Mulaire
Pharmacie St-Pierre
C.P. 340
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0



Offre d'emploi

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche

d'un(e) enseignant(e)

pour coordonner le projet Bibliobus FL2 de la Direction des ressources éducatives françaises.

Le ou la candidat.e détiendra un brevet d'enseignement et aura enseigné préférablement en immersion et en connaîtra les programmes d'étude.

Le salaire sera en fonction des qualifications et de l'expérience de la personne retenue.

Cette position demande des déplacements sur le territoire manitobain.

Veuillez manifester votre intérêt dans ce poste en faisant parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 27 août 1993** à:

Madame Raymonde Gagné
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface MB R2H 0H7



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

BDO GUENETTE CHAPUT, comptables agréés.

Notre priorité… le succès de nos clients!

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE

- Comptables agréés
- Conseillers en gestion
- Syndics en faillite
- Conseillers en informatique

262, rue Marion, St-Boniface (Mb) R2H 0T7; Tél: 233–8593; Fax: 237–0134

Travaux publics Canada | Public Works Canada

ÉCLUSE ET BARRAGE ST. ANDREWS

Les travaux avancent comme prévu; le pont réouvrira en novembre 1993. La firme Ernst Hansch Construction Ltd. de Winnipeg a commencé à réparer le tablier du pont. La firme C.W. Carry Ltd. est à mettre les poutres d'acier.

Canada

La Société franco-manitobaine
est à la recherche d'un ou d'une

SECRÉTAIRE
au Centre d'information

Fonctions:

- réception et accueil
- secrétariat pour agents et agentes
- ligne téléphonique 233-ALLO et autres programmes du Centre d'information
- travail informatique relié aux activités du Centre d'information

Qualifications:

- entregent
- bonne connaissance de
  - la langue française et de la langue anglaise parlées et écrites
  - l'informatique - particulièrement des programmes suivants: programme Page Maker et Corel Draw, programme de base de données DBase IV et traitement de textes tel que Word Perfect
- diplôme commercial ou expérience en secrétariat et en informatique

Salaire: à négocier selon les qualifications

Entrée en fonction: le 15 septembre 1993

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant «personnel» avant le 24 août 1993 à:



La Société franco-manitobaine
a/s Directrice générale
Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-4915

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.I.C.

Logement Manitoba | Manitoba Housing



PROJET DE RÉNOVATIONS
WINNIPEG SMHR #1000589

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, prévoit faire des rénovations à 394, rue Keenley-side, à Winnipeg, Manitoba.

Les documents de soumission établis par Logement Manitoba, peuvent être obtenus auprès de l'Association des constructeurs de Winnipeg, de Southam Building Reports, de Construction Data, et du bureau de Logement Manitoba à Winnipeg.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer leurs plans et devis dès le 16 août 1993 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans, 302–280, avenue Broadway: et verser un chèque visé ou un mandat postal de 100 $ payable à l'ordre de la SMHR. Les soumissionnaires perdront leur dépôt s'ils ne renvoient pas les documents de soumission en bon état dans la semaine suivant la date limite de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission représentant 10 % de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50 % de la valeur du marché.

Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées à Logement Manitoba, Bureau du secrétariat d'État, 205–280, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, le vendredi 3 septembre 1993. Téléphone: 945–4667.

SCHL CMHC
Aide à loger les Canadiens

COMITÉ DE LA MISE EN OEUVRE DE LA GESTION SCOLAIRE
Phase II
Horaire des prochaines visites

DATE	HEURE	ÉCOLE
Le mercredi 8 septembre	19 h 30	St-Georges - réunion d'information seulement
Le lundi 13 septembre	19 h 30	Laurier
Le mardi 14 septembre	19 h 30	Somerset
Le mercredi 15 septembre	19 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes - 2 écoles
Le jeudi 16 septembre	19 h 30	St-Claude
Le lundi 20 septembre	19 h 30	St-Jean-Baptiste - 2 écoles
Le mardi 21 septembre	19 h 30	St-Malo
Le mercredi 22 septembre	19 h 30	St-Pierre - 2 écoles
Le jeudi 23 septembre	19 h 30	St-Laurent - réunion d'information seulement
Le jeudi 23 septembre	19 h 30	Provencher et Parc Windsor

Éducation et Formation professionnelle Manitoba



SOCIÉTÉ

Habitat pour l'humanité construit 18 maisons à Winnipeg

La théologie du marteau

Henri LaBerge et Louis Dubois ont beau être voisins depuis quelques semaines seulement, une grande complicité les unit déjà. Une complicité qui implique d'ailleurs tous les résidants de la place Habitat, dans le North End de Winnipeg.

Il y a quelques mois encore, cet endroit n'était qu'un terrain vague peuplé par les mauvaises herbes et les chiens errants. Jusqu'à ce que l'organisme caritatif Habitat pour l'humanité décide d'y construire 18 maisons pour des familles peu fortunées.

En l'espace de deux semaines, une impressionnante armée de 700 bénévoles ont manié la scie et le marteau pour donner naissance, presque miraculeusement, à un groupe de maisonnettes bleues et blanches installées en rond autour d'une placette. Chez Habitat pour l'humanité, organisme à vocation religieuse, on appelle ça la «théologie du marteau».

Louis Dubois, un des 18 nouveaux propriétaires, en est encore tout ému. «Je n'avais jamais vu une telle solidarité. C'est pas croyable le monde qui prennent leurs vacances et qui payent toutes leurs dépenses pour venir ici nous aider. La dernière journée, il y avait du monde partout. C'était beau!»

Le natif de Saint-Malo, âgé de 33 ans, n'est pas un va-nu-pieds. Son salaire d'ouvrier de la construction et celui de sa



Louis Dubois en compagnie de son épouse Sarita et des enfants Sean et Erik. Absente sur la photo: Selena (un an).

photo: Laurent Gimenez

femme Sarita, secrétaire à temps partiel, permettent d'élever décemment les trois enfants âgés de un à huit ans. Mais devenir un jour propriétaire d'une maison neuve était jusqu'à présent un rêve irréaliste.

«On en parlait, mais on n'en serait jamais venu à bout. Les banques nous disaient qu'on n'avaient aucune chance avec l'argent qu'on faisait. Ou alors, il aurait fallu gagner un million à la loterie. Mais les chances ne sont pas grosses!»

Comme tous les bénéficiaires des oeuvres d'Habitat pour l'humanité, les Dubois doivent payer une hypothèque sans intérêt qu'ils ont choisi d'étaler sur 16 ans (maximum: 25 ans). Cela représente 450 $ par mois, assurances comprises (1). La mise de fonds est remplacée par 500 heures de travail bénévole («sweat equity»).

Avant d'emménager dans leur maison, les Dubois vivaient dans un duplex qui leur coûtait 560 $ par mois, plus 100 $ pour l'électricité et le chauffage. L'économie réalisée est donc appréciable. Et surtout, ils vivent désormais chez eux.

«J'étais tanné de déménager sans arrêt. Maintenant, quand je dis que je rentre chez moi, c'est pas une place à louer. Et puis, j'ai quelque chose à donner à la petite plus tard (sa plus jeune fille). Les papiers sont déjà arrangés.»

Comme Louis Dubois, Henri LaBerge a un emploi qui lui fournit un revenu stable. C'est d'ailleurs une des conditions posées par Habitat pour l'humanité. Le natif de Sainte-Rose-du-Lac habitait auparavant dans une maison exiguë et un peu délabrée, qui pouvait lui coûter jusqu'à 600 $ par mois. «Quand on a un petit bébé de 19 mois, il faut bien chauffer. En hiver, la facture pouvait monter jusqu'à 125 ou 130 $ par mois.»

L'action d'Habitat pour l'humanité est sans doute un juste retour pour ce coiffeur professionnel, puisqu'il pratique lui-même l'altruisme. Depuis trois ans, une fois par semaine, il coiffe gratuitement les déshérités qui fréquentent la Mission Stella, dans le North End. Rarement la parole du Christ, «Donnez et il vous sera rendu au centuple», aura trouvé si belle illustration.

Laurent GIMENEZ

(1) Chaque maison d'un étage et 1 440 p² est évaluée à environ 50 000 $.

Bientôt un chapitre francophone à Saint-Boniface

Des maisons dès l'été

Grâce à l'engagement de Lucien Loiselle et d'une vingtaine d'autres bénévoles, un chapitre francophone d'Habitat pour l'humanité verra très bientôt le jour à Saint-Boniface.

«On formera un comité formel en novembre, et dès l'été prochain, on construira et on rénovera au moins une maison à Saint-Boniface», affirme Lucien Loiselle qui, avec son épouse Lucienne, oeuvre depuis deux ans au sein d'Habitat pour l'humanité (1).

L'intérêt d'un chapitre francophone est de permettre à des familles franco-manitobaine modestes de devenir propriétaires d'une maison tout en gardant leurs attaches culturelles et linguistiques. Les maisons pourraient être construites sur le site du projet Youville mis en oeuvre par les Chevaliers de Colomb.

Habitat pour l'humanité, organisme d'inspiration biblique créé il y a 17 ans aux États-Unis, est actif dans une cinquantaine de pays. Cette année, ses bénévoles ont construit 20 000 maisons un peu partout dans le monde.

L'organisme est très présent au Canada, mais pas au Québec. Le chapitre de Saint-Boniface serait donc en quelque sorte un pionnier dans le domaine francophone.

L.G.



Lucien Loiselle (à droite), en compagnie de Jimmy Carter à Winnipeg en juillet dernier. L'ancien président des États-Unis et son épouse Rosalynn sont des membres actifs d'Habitat pour l'humanité.

Photo Lucienne Loiselle

(1) Les personnes qui souhaitent apporter leur aide, sous forme de dons ou de bénévolat, peuvent appeler Lucien Loiselle au 943-2109.

Gens d'ici

Les deux réceptionnistes



Maria et Mona Sarrasin.

Si vous êtes passés cet été à la Société franco-manitobaine et à Pluri-elles, vous n'avez pas rêvé si vous avez trouvé que les réceptionnistes se ressemblaient. Il s'agissait des jumelles Mona et Maria Sarrasin, âgées de 19 ans, originaires de Saint-Joseph et diplômées du Collège de Saint-Jean-Baptiste.

À Pluri-elles, Mona Sarrasin a occupé l'emploi pour l'été. Cet automne, elle est inscrite en arts au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Pour sa part, Maria Sarrasin, qui a complété une année au CUSB, faisait un stage estival de six semaines à la SFM dans le cadre du programme Évolution de Pluri-elles (un organisme qui, finalement, unit encore les deux jeunes femmes).

Le projet a plutôt bien fonctionné puisqu'elle travaillera dorénavant à la SFM, suivant en cela les traces de sa soeur aînée, Madeleine, qui travaille depuis quelque temps à... Pluri-elles!

Y.C.

Ritchot songe à adopter une politique de bilinguisme

Les avantages surpassent les coûts

La Municipalité rurale de Ritchot devrait étudier cet automne la possibilité d'adopter un plan de bilinguisme, comme huit villages et municipalités du Manitoba l'ont fait. Mais déjà, certains résidants manifestent leur opposition.

Un simple projet envoyé par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMB) a suffi à soulever l'inquiétude d'un petit groupe de résidants qui, par deux fois, ont tenté de s'expliquer devant le conseil municipal.

Parmi eux, Valerie Rutherford, conseillère du quartier No.4. «Je suis opposée à toute dépense supplémentaire. Les gens, qui luttent quotidiennement pour survivre, ne peuvent pas se le permettre. La Municipalité a toujours très bien servi les gens dans les deux langues, et elle peut continuer comme ça.

«Nos gens ont appris à vivre ensemble depuis des années. Pourquoi changer cela, et risquer de devoir dépenser beaucoup d'argent? J'ai aussi des inquiétudes à propos de l'emploi. Je pense qu'on doit embaucher les personnes les plus qualifiées, et pas en priorité bilingues. Il y a aussi beaucoup de gens qui parlent allemand dans la Municipalité. Alors pourquoi les employés ne devraient-ils pas parler les trois langues?»

Le directeur de l'AMB, Raymond Poirier, estime que ce type de réaction est due soit à un manque d'information, soit à un simple sentiment anti-francophone.

«L'adoption d'une politique de bilinguisme ne coûte absolument rien à une municipalité. Il n'y a aucun frais d'adhésion. La traduction des documents administratifs est payée par une entente fédérale-provinciale. Le seul coût pour la municipalité, c'est le timbre pour envoyer ces documents à l'Institut Joseph-Dubuc! (à Saint-Boniface). Quant au personnel administratif, il est déjà bilingue.

«Par contre, il y a toutes sortes de bénéfices. Les villages et les municipalités qui sont membres reçoivent une belle trousse bilingue qui fait la promotion de leur village. On leur en envoit 300 exemplaires et ils n'ont rien à payer. Si la Municipalité de Ritchot devenait membre de l'Association, on ferait trois autres trousses pour Sainte-Agathe, Saint-Adolphe et Île-des-Chênes.»

Le manque d'information semble effectivement expliquer en partie certaines réactions anti-bilinguisme. Valerie Rutherford était par exemple persuadée que l'AMB ne compte qu'un seul membre. Ils sont en réalité huit (1). Cyrille Durand, préfet de Ritchot, confirme: «Il y a des gens contre au départ parce qu'ils n'étaient pas bien informés et qui se sont prononcés pour après.»



Archives La Liberté

Cyrille Durand, préfet de la Municipalité de Ritchot. Bénéfique pour tout le monde.



Archives La Liberté

Raymond Poirier, directeur de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. «Ceux qui sont contre les politiques de bilinguisme, c'est les mêmes personnes qui disaient que la fin du monde était pour arriver avec les écoles françaises!»

Le préfet précise que la question du bilinguisme n'est pas encore à l'ordre du jour à la Municipalité, mais qu'elle le sera «dans quelques mois, probablement à l'automne. Il va falloir se baser sur les présentations qui sont faites, voir les points négatifs et les points positifs, et adopter une position.»

Mais son opinion personnelle est claire: «Historiquement, la Municipalité a toujours opéré de façon bilingue. Adopter une politique de bilinguisme, ça serait juste concrétiser ce qui existe déjà. Les coûts sont très minimes et on pourrait obtenir des service qui bénéficieraient à tous.»

Laurent GIMENEZ

(1) Ville de Winnipeg, villages de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Léon et Saint-Pierre-Jolys; municipalités de Montcalm. La Broquerie et De Salaberry. Par ailleurs, le village de Sainte-Anne-des-Chênes a adopté une politique de services en français, mais pas de bilinguisme en tant que telle.

Le coût du bilinguisme à Saint-Pierre-Jolys

«Des toutes petites choses»

En 1989, Saint-Pierre-Jolys est devenu le premier village manitobain à se doter d'une politique de bilinguisme. Si l'on en croit la secrétaire-trésorière, Rita Bazin, les finances du village n'en n'ont guère été affectées.

«C'est surtout au niveau du temps que les choses ont changé, parce que je dois taper les procès-verbaux deux fois (en français et en anglais). Au niveau des coûts, je ne peux pas penser à rien de précis. Le conseil ne m'a jamais demandé de tenir des comptes.

«Je peux juste voir des toutes petites choses, comme les fax qu'on envoit pour la traduction, ou les annonces dans les journaux qui sont un peu plus larges parce qu'il y a plus de texte. Mais on n'a rien changé au niveau des enseignes. On les change seulement quand on en a besoin.»

Nécrologies



François Herménégilde Dubé

Notre cher papa Herménégilde, époux bien-aimé de feu Elizabeth (née Girouard), est décédé paisiblement à l'hôpital général de Saint-Boniface avec sa famille à son chevet, le 13 août 1993, à l'âge de 81 ans.

Herménégilde naquit au Lac du Bonnet le 13 avril 1912, garçon de feu François Dubé et de feu Agnès Francoeur. En 1937, il épousa Elizabeth Girouard et ils vécurent 53 années ensemble.

À Saint-Boniface, Herménégilde travailla pendant 45 ans au chemin de fer Canadien National. Lorsqu'il prit sa retraite, Papa occupait le poste de superviseur du centre de reproduction. Durant ces années de travail, Papa fut très actif au C.B. of R.T. & G.W Credit Union.

Tout au long de sa vie, Papa s'est intéressé activement à sa famille. On ne pourra oublier sa grande disponibilité, sa bonne humeur, ses chants «en voiture», ses services, que ce soit pour ses enfants ou ses petits-enfants. Il nous aimait tous.

En plus de son travail et de sa famille, Papa s'est impliqué dans la communauté. Jeune homme, «Mégilde» fut membre à vie du club des Raquetteurs (président en 1948-49). Il fut ensuite choriste à la Cathédrale de Saint-Boniface pendant de nombreuses années et Scout actif pendant plus de 30 ans. Papa a fait sa promesse scoute à l'âge de 42 ans et occupa les postes de cofondateur du comité de parents, quartier-maître aux camps fondateur/gérant du magasin scout, chef, chef régional, jusqu'à devenir commissaire régional de l'Ouest canadien en 1962. On ne peut oublier l'organisation des Jamborees à Richer en 1976 et à Maillardville, C.-B. en 1968. Papa reçut la médaille du Centenaire en 1967 ainsi que la plus haute distinction chez les membres de l'Association des Scouts du Canada, la Médaille Vanier en 1971. Il vivait la devise «Scout un jour, Scout toujours».

Il fut chauffeur pour les "Meal on Wheels" et fidèle donateur de sang à la Croix Rouge. Après sa retraite, il fut vice-président du regroupement des aînés, «les Voix d'Antan».

Papa avait à coeur deux autres intérêts en plus du bénévolat: Redditt (la pêche et les bleuets) et ses nombreux voyages avec Maman. Maman et Papa ont visité le Canada, les États-Unis, le Mexique, l'Europe et l'Orient. (Leur collection de cuillères souvenirs en témoigne.)

Herménégilde laisse dans le deuil ses enfants, Albert et épouse Carmel, Gérald et épouse Jeannette, Patricia, Joanne et époux Marcel Gaborieau; neuf petits-enfants, Jean, Marc, André, Michel et Guy Dubé; Natalie et Stéphane Lukowycz; Jason et Sherri Gaborieau. Portent le deuil un frère Léonard (Joséphine) de Montréal, deux soeurs, Eugénie Trudeau de Saint-Jean-Baptiste et Elisabeth Geiger de Fort Lauderdale, Floride; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières et la messe de la Résurrection ont eu lieu le 17 août à 14 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'abbé Léonce Aubin présida la cérémonie. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

À la demande de la famille, ceux et celles qui le désirent peuvent faire une offrande au centre hospitalier Taché, 185, rue Despins, Winnipeg, R2H 3B3.

Nous tenons à remercier très sincèrement le personnel du 4 DE du centre hospitalier Taché.

Avec et pour Papa, nous chantons cette belle prière scoute:

Cantique des patrouilles

Seigneur, rassemblé près des tentes pour saluer la fin du jour, tes scouts laissent leur voix chantantes voler vers Toi, pleines d'amour. Tu dois aimer l'humble prière qui de ce camp s'en va monter; O Toi qui n'avais sur la terre pas de maison pour t'abriter. Nous venons, toutes les patrouilles, Te prier pour Te servir mieux, vois au bois silencieux, tes scouts qui s'agenouillent, bénis-les, Ô Jésus, dans les cieux

Remerciements

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, par l'offrande de messes et de messages de condoléances.

Un merci très spécial à Marie Landry qui a su être une bonne amie et compagne de Papa et Maman.

Merci à l'abbé Léonce Aubin et à tous ceux qui ont rendu service lors de la messe de la Résurrection. Merci aux porteurs: Jean, André, Michel et Guy Dubé; Jason et Sherri Gaborieau; Stéphane et Natalie Lukowycz et Marc Dubé (porteurs honoraires).

Enfin merci à toutes ces personnes qui nous ont touché si profondément en ce moment de deuil.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.W.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 21 août

7h00 CBWFT Tao Tao

7h30 CBWFT Clyde

8h00 CBWFT P'tit monstre

8h30 CBWFT Il était une fois... l'espace

9h00 CBWFT Rahan
Télé-M La forêt magique

9h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
Télé-M Le journal de l'histoire

10h00 CBWFT Les Jeux du Canada 1993
Télé-M C'est un abat!

10h15 TV-5 Viva

11h00 CBWFT Les internationaux matinée Ltée
Télé-M Cinémaximum: L'amour en quatrième vitesse

11h15 TV-5 Vision 5

11h30 TV-5 Questions pour un champion

12h00 TV-5 Jeunes solistes

13h00 Télé-M Souvenir olympique – Barcelone 92
TV-5 Le divan

13h30 TV-5 Terre de foot

14h30 TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets

15h30 Télé-M Batman

16h00 CBWFT Le sport des autres
Télé-M Jeopardy
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Les branchés du bahut
TV-5 En toutes complicités...

17h30 CBWFT On aura tout vu!
TV-5 Dossiers justice

18h00 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M Ciné-extra: L'héritier du clan
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Jeux sans frontières

20h30 CBWFT Le téléjournal

20h52 CBWFT Les nouvelles du sport

21h00 Télé-M Miami
TV-5 Télétourisme

21h08 CBWFT Les Jeux du Canada 1993

21h30 TV-5 Le cercle de minuit

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h09 CBWFT Télé-sélection: Péril en la demeure

22h30 TV-5 Bermuda

22h42 Télé-M Ciné-lune: Attica

23h00 TV-5 Journal télévisé suisse

23h30 TV-5 Thalassa

0h30 TV-5 Jeux sans frontières

1h30 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 22 août

8h00 CBWFT Tao Tao

8h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Vision mondiale

9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles

9h30 CBWFT Manigances
Télé-M Vie privée

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Saint-Paul de Bas-Caraquet au Nouveau-Brunswick par Jean-Marc Guérette, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Planète musique

10h30 Télé-M La santé au travail

11h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Cinémaximum: Les copains d'abord

11h15 TV-5 Vision 5

11h30 TV-5 Télétourisme

12h00 CBWFT Les internationaux Matinée
TV-5 Concours musical international reine Elisabeth de Belgique

13h00 Télé-M Souvenir olympique – Barcelone 92
TV-5 Les voiles du futur

14h00 CBWFT Titre à confirmer
TV-5 Le monde est à vous

14h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

15h00 CBWFT Second regard
Télé-M La vie des gens riches et célèbres

15h30 CBWFT Les inventions de la vie
Télé-M Batman
TV-5 Espace francophone

16h00 CBWFT Visions d'ici
Télé-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Horizons
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Dinosaures

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Formule 1
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h10 CBWFT Découverte

18h35 TV-5 Champ libre

19h00 CBWFT Suprise sur prise
Télé-M Cinéma du dimanche: Dragnet
TV-5 Tell quel

19h30 TV-5 Le chemin des écoliers

20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Made in Argentina
TV-5 Frou-frou

21h00 Télé-M Miami
TV-5 52 sur la ligne

21h45 CBWFT Le téléjournal

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Les arts en liberté

22h05 CBWFT Les nouvelles du sport

22h20 CBWFT Ciné-club: Festival Pagnol: Manon des sources

22h35 Télé-M Vision mondiale

23h00 TV-5 Journal télévisé FR3

23h30 TV-5 Tell quel

0h00 TV-5 Le chemin des écoliers

0h30 TV-5 Frou-Frou

1h30 TV-5 Les arts en liberté

2h20 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 23 août

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h30 Télé-M Aimer

10h00 Télé-M Bugs Bunny
TV-5 Jeux sans frontières

10h30 Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel

11h00 CBWFT La sagesse des gnomes
Télé-M Le TVA, édition midi
TV-5 Azimuts

11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
TV-5 Questions pour un champion

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 La cuisine des mousquetaires

12h15 TV-5 Champ libre

12h30 CBWFT La belle anglaise 2
Télé-M Cinéma d'après-midi: Enquête en tête
TV-5 40 degrés à l'ombre

13h30 CBWFT Quelques hommes de bonne volonté

14h30 CBWFT Partenaires
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons

15h15 TV-5 Défendez-vous

15h30 CBWFT Babar
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires

16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Le jardin des bêtes

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'enfer c'est nous autres

17h30 CBWFT Animaux d'Australie
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Drôle de vidéo

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Catherine Courage
Télé-M Cinéma du lundi: Attica
TV-5 Téléobjectif

20h00 CBWFT Dallas
TV-5 Bas les masques

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h10 TV-5 Ciiaos

21h25 CBWFT Le point

21h35 TV-5 Autant savoir

21h52 CBWFT Manitoba Ce Soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Marie Pervenche

22h28 CBWFT Les nouvelles du sport

22h43 CBWFT Jean-Louis Millette par Jean-Louis Millette

22h57 CBWFT À bien y penser

23h13 CBWFT Cinéma: Le bal des adieux

23h15 TV-5 Journal télévisé belge

23h27 Télé-M À votre santé

23h45 TV-5 Téléobjectif

0h45 TV-5 Bas les masques

2h20 TV-5 Radio France internationale

Mardi 24 août

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h30 Télé-M Aimer

10h00 Télé-M Bugs Bunny
TV-5 Bas les masques

10h30 Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel

11h00 CBWFT La sagesse des gnomes
Télé-M Le TVA, édition midi

11h30 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 Questions pour un champion

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 La cuisine des mousquetaires

12h15 TV-5 Vision 5

12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Où est passé mon idole?
TV-5 40 degrés à l'ombre

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons

15h00 CBWFT Autostop

15h15 TV-5 Défendez-vous

15h30 CBWFT Babar
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires

16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Le jardin des bêtes

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Station d'été

17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Mardi-comédie: Elle
Télé-M L'international Benson & Hedges 1993

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M La trentaine
TV-5 Téléscope

20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Taratata

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 37,2°

21h52 CBWFT Manitoba ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h28 CBWFT Les nouvelles du sport

22h35 TV-5 Le film du cinéma suisse

22h43 CBWFT Claude Léveillée par Claude Léveillée

22h57 Télé-M À bien y penser

23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h13 CBWFT Cinéma: Si Versailles m'était conté

23h27 CBWFT À votre santé

23h35 TV-5 Téléscope

0h35 TV-5 Taratata

2h05 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 25 août

5h30 Télé-M Salut, bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h30 Télé-M Aimer

10h00 Télé-M Bugs Bunny
TV-5 Taratata

10h30 Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel

11h00 CBWFT La sagesse des gnomes
Télé-M Le TVA, édition midi

11h30 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 Questions pour un champion

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 La cuisine des mousquetaires

12h15 TV-5 Vision 5

12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Bananas
TV-5 40 degrés à l'ombre

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons

15h15 TV-5 Défendez-vous

15h30 CBWFT Babar
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires

16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h30 CBWFT Les Barton
Télé-M Cinq et 1/2
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Le jardin des bêtes

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 La route des vacances

17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Le basebal Labatt bleue des Expos
Télé-M L'heure juste

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M Cinéma du mercredi: L'amour à seize ans
TV-5 Des trains pas comme les autres

20h00 TV-5 De terre et de sang

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
TV-5 Télétourisme

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Le divan

21h52 CBWFT Manitoba ce soir

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Tête à tête

22h28 CBWFT Les nouvelles du sport

22h43 CBWFT Gilles Pelletier par Gilles Pelletier

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h01 Télé-M À bien y penser

23h15 CBWFT Cinéma: La folie des grandeurs

23h30 TV-5 Des trains pas comme les autres

23h31 Télé-M À votre santé

0h30 TV-5 De terre et de sang

1h30 TV-5 Télétourisme

2h00 TV-5 Radio France internationale

DERNIERS RENDEZ-VOUS À KAMLOOPS

Les Jeux du Canada 1993

Le samedi 21 août 1993, 10 h et 21 h 05

C'est le samedi 21 août que seront diffusés les deux derniers reportages de la Télévision de la SRC en provenance des Jeux du Canada présentés à Kamloops en Colombie-Britannique.

À 10 h, on verra une émission d'une heure présentant un résumé des compétitions les plus excitantes des derniers jours. Puis, à 21 h 05, ce seront les grands moments des Cérémonies de clôture.

Jeudi 26 août

5h30 Télé-M **Salut Bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **De terre et de sang**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
TV-5 **Télétourisme**
11h30 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Regards sur la nature**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le dénonciateur**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h00 CBWFT **Cinéma: Nos plus belles années**
14h15 TV-5 **Le jardin des bêtes**
14h30 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Cinq et 1/2**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Ma maison**
Télé-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les francofolies de Montréal 1991**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Passeport**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h35 TV-5 **Le cercle de minuit**
21h52 CBWFT **Le point**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h28 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h40 TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**
22h43 CBWFT **Écran total**
22h57 Télé-M **À bien y penser!**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h15 CBWFT **Cinéma: Cinq jours ce printemps-là**
23h27 Télé-M **À votre santé**
23h40 TV-5 **Faut pas rêver**
0h40 TV-5 **Envoyé spécial**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 27 août

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Frou-Frou**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
TV-5 **Autant savoir**
11h30 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
12h15 TV-5 **Vision 5**
12h30 CBWFT **Palme d'or**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La maîtresse du lieutenant français**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
13h00 CBWFT **Cinéma: C'est Picone qui m'envoie**
14h30 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h15 TV-5 **Défendez-vous**
15h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
16h00 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **La route des vacances**
17h30 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
Télé-M **9-1-1...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **Ciné-enquête: Columbo: Quand le vin est tiré**
TV-5 **Plein cadre**
20h00 TV-5 **Théâtre**
20h50 TV-5 **37°2**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Passages**
21h52 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **À vos amours**
22h28 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 CBWFT **Écran total**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1991**
23h02 Télé-M **Des mots pour le dire...**
23h15 CBWFT **Cinéma: Il Grande Blek**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h32 Télé-M **Ciné-lune: L'année du dragon**
23h45 TV-5 **Objectif Terre**
0h45 TV-5 **Théâtre**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-soirée du 21 au 27 août 1993

Samedi 21 août

19h00 Télé-M **L'héritière du clan**
Am. 1986. Drame de moeurs de R. Collins. Les problèmes familiaux et sentimentaux de la fille d'un chef de la mafia

22h09 CBWFT **Péril en la demeure**
Fr. 1985. Drame policier de M. Deville. Un jeune homme toujours vêtu d'un imperméable, professeur de musique, une jeune femme en blanc mariée à un homme en noir, grand bourgeois, un mystérieux homme en gris et une femme en mauve qui ne cesse d'épier à sa fenêtre les moindres mouvements des personnages précédents.

23h42 Télé-M **Attica**
Am. 1980. Drame social de M. Chomsky. Une révolte de prisonniers dans un pénitencier de l'État de New York est durement réprimée.

Dimanche 22 août

19h00 Télé-M **Dragnet**
Am. 1987. Comédie policière de T. Mankiewicz. Accompagné d'un jeune et fringant collègue, un policier efficace mais buté mène une enquête sur une série de méfaits commis par une secte bizarre.

22h20 CBWFT **Festival Pagnol: Manon des sources**
Fr. 1952. Drame de moeurs de M. Pagnol. Manon, la fille de Jean de Florette, apprend le subterfuge dont son père a été victime. Elle trouve le moyen de se venger de toute la population du village.

Lundi 23 août

19h00 Télé-M **Attica**
Am. 1980. Drame social de M. Chomsky. Une révolte de prisonniers dans un pénitencier de l'État de New York est durement réprimée.

23h13 CBWFT **Le bal des adieux**
É.-U. 1960. Film biographique de C. Vidor. Liszt quitte la comtesse Marie d'Agoult après s'être querellé avec elle. Au cours d'une tournée de concerts à travers le monde, il fait la rencontre de la princesse Carolyne de Russie et en devient amoureux.

Mardi 24 août

23h13 CBWFT **Si Versailles m'était conté**
Fr. 1953. Drame historique de S. Guitry. Histoire du Château de Versailles et de ceux qui l'ont fait construire et aménager. (Première de 2).

Mercredi 25 août

19h00 Télé-M **L'amour à seize ans**
Am. 1984. Comédie de moeurs de J. Hughes. Les difficultés familiales et sentimentales d'une adolescente qui vient d'avoir seize ans.

23h15 CBWFT **La folie des grandeurs**
Fr. 1971. Comédie de G. Oury. Un ministre du roi d'Espagne, jamais satisfait de sa propre richesse, fut radié de l'Ordre de la Toison d'Or.

Jeudi 26 août

23h15 CBWFT **Cinq jours ce printemps-là**
Brit. 1982. Drame de F. Zinnemann. En 1932, un médecin d'âge mûr, Douglas Meredith, et sa jeune maîtresse, Kate, qu'il présente comme sa femme, séjournent dans un hôtel des Alpes suisses. Le couple fait de l'alpinisme en compagnie d'un jeune guide, Johann. Un jour, les deux hommes entreprennent l'ascension d'un pic difficile, mais l'excursion se termine tragiquement.

Vendredi 27 août

19h00 Télé-M **Columbo: Quand le vin est tiré**
Am. 1973. Drame policier de L. Penn. Un policier soupçonne un viticulteur d'avoir tué son frère qui menaçait de vendre la propriété familiale.

23h32 Télé-M **L'année du dragon**
Am. 1985. Drame policier de M. Cimino. Nouvellement assigné dans le quartier chinois de New York, un policier s'engage dans une luttre contre les racketters locaux.

23h15 CBWFT **Il Grande Blek**
Ital. 1987. Comédie dramatique de G. Piccioni. En novembre 1973, Yuri Marini, un jeune garçon d'une vingtaine d'années, de la petite bourgeoisie italienne, quitte la maison familiale. Sa soeur, un peu plus âgée, Claudia, consigne dans son journal, cette date mémorable pour elle. Mais quels ont été depuis dix ans les principaux événements qui marquèrent, dans la vie de Yuri, ce passage de l'enfance à l'âge adulte?

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Un nouvel édifice de la caisse populaire dès décembre

La Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes s'attend de demander des soumissions d'ici deux semaines pour un édifice de près de 4 000 pieds carrés à l'endroit même de l'incendie d'il y a quelques mois.

Les travaux débuteront en septembre, a fait savoir le directeur général François Tétrault, et devraient être terminés en décembre.

La Caisse étudie encore certaines options en ce qui a trait à une reconstruction et à un agrandissement, ou à la construction pure et simple d'un édifice agrandi.

Le 17 août, François Tétrault a indiqué qu'une décision à ce sujet devrait être prise dans les prochains jours.

Les plans préliminaires prévoient toutefois que le nouvel édifice sera au même endroit et qu'il verra sa superficie passer de 2 400 à près de 4 000 pieds carrés.

Y.C.



Un règlement approchant un demi-million de dollars est intervenu entre le conseil d'administration de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes et l'assureur Cumis. Le 27 janvier dernier, l'édifice de la Caisse populaire a été la proie des flammes. Depuis, une enquête a été instituée et une période de négociations a suivi. La majeure partie des coûts inhérents à la relocalisation temporaire des activités de la Caisse ont été assumés par l'assureur Cumis. On aperçoit ici la directrice régionale de Cumis, Estelle Penner, qui remet le chèque de règlement au président du conseil d'administration de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes, Guy Lévesque, en présence du directeur général de l'institution, François Tétrault (à droite), ainsi que de Fabien Desmarais, représentant conseil de Cumis, et de l'ajusteur Jim Hoskins de J.P. Hamilton Adjusteurs Ltd.

La chronique religieuse †

Le 50e de la Conférence des évêques catholiques

Dans le cadre de sa prochaine assemblée plénière annuelle, qui se tiendra à Ottawa du 26 au 31 août, la Conférence des évêques catholiques (CECC) soulignera de manière toute spéciale ses 50 ans d'existence. (1)

Dans la journée du 28 août, une célébration eucharistique aura lieu en la Basilique-Cathédrale Notre-Dame, en présence du Pro-Nonce catholique, Mgr Carlo Curtis. Le président de la CECC, Mgr Marcel Gervais, présidera cette messe qui sera célébrée par les quelque 90 autres évêques présents.

Quelques-uns des sujets de discussion de la plénière s'insèrent également dans le contexte du 50e anniversaire. Sous le thème «Défis pour aujourd'hui et demain», des conférenciers invités susciteront des éléments de réflexion et de discussion parmi les évêques.

Au nombre de ces conférenciers, on note la participation de Rita Shelton Deverell, commentatrice de Vision TV, des sociologues Don Posterski et Mgr Jacques Grand'Maison, et du philosophe Jacques Dufresne.

Le président de la Conférence épiscopale du Brésil, Dom Luciano Mendes, S.J., sera également invité à prononcer une allocution et à animer une discussion sur l'engagement des conférences épiscopales en regard de la doctrine sociale de l'Église.

Parmi les nombreux points à l'ordre du jour de cette rencontre nationale, mentionnons les incidences pastorales du nouveau Catéchisme de l'Église catholique, les préparatifs en vue du Synode des évêques à Rome en 1994, les priorités dans la pastorale auprès des peuples autochtones, dont c'est l'année internationale en 1993, et un retour sur la Journée mondiale de la Jeunesse qui s'est déroulée à Denver à la mi-août.

Les quelque 90 évêques présents prendront aussi connaissance des rapports épiscopaux des régions pastorales du Canada.

Notamment, les évêques du Québec feront état de la vaste recherche qui a été menée sur l'avenir de l'Église dans leur province.

Quant aux évêques de l'Ouest, ils se pencheront sur la crise agricole et sur la situation des institutions catholiques des soins de santé.

(1) En octobre 1943, l'épiscopat catholique du Canada a pris la décision de se regrouper officiellement en une association nationale qui allait d'abord être connue sous l'appellation de la Conférence catholique canadienne. La CECC a présentement son siège social à Ottawa, au 90 de l'avenue Parent, où 79 personnes assurent la bonne marche du Secrétariat général.

Rectificatif

Contrairement à ce que La Liberté a pu laisser sous-entendre, dans son spécial du 80e anniversaire de l'édition du 9 au 15 juillet 1993, Sr Juliette Garand était bien une missionnaire oblate.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
981-

GRAND HOMME, à l'aise financièrement, recherche la compagnie d'une dame de 47 à 50 ans. Répondre à C.P. 565, Sainte-Anne, MB, R0A 1R0.
128-

MÈRE étudiante à la recherche d'une gardienne francophone pour fillette de 14 mois, à temps plein à mon domicile. Composez le 269-3710.
130-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré, et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. A.B.M.
132-

GARDIENNE: demandée à domicile pour un bébé de 2 mois – 1er septembre - Parc Windsor. 253–1573.
136-

GARDERIE: licenciée française. Subvention disponible. 2 ouvertures pour enfants âgés de 6-12 ans, commençant en septembre. Téléphone: 231–1045, Mariette.
143-

SAINTE-GENEVIÈVE: Garde d'enfants à domicile. Mère, non-fumeuse et bilingue. Beaucoup de stimulus. Composez le 422–5858.
144-

GARDERIE de base familiale à Southdale à un espace pour enfant âgé de 2 à 5 ans, plein temps préféré. 255–0636.
145-

MÈRE avec expérience aimerait garder chez-moi, un bébé, d'un an à 2 ans, à plein temps en septembre. S.V.P. appelez au 233–4050.
146A-

DEMANDE: Cuisinier, temps partiel, fin de semaine surtout, Café Colombien. 237-3527.
148-

1986 OLDSMOBILE CALAIS: 4 portes, 5 vitesses, transmission manuelle. Appelez Colette au 253–2299.
153-

MERCI au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.M.F.
154-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.G.
156-

Recherche

RECHERCHE: à louer un garage pour le 1er septembre. Appelez: 257–5780.
139-

PROFESSEUR recherche gardienne deux après-midi par semaine pour un garçon de 4 ans. Appelez Monique au 255–3015.
157-

JEUNE DAME cherche compagne (étudiante, etc.) pour partager son appartement à Brandon. Appeler 1–725–3662.
159-

À vendre

À VENDRE OU À LOUER: rue Ritchot, près du Collège. Maison de trois chambres à coucher. Idéal pour trois étudiants. Disponible immédiatement. Realty World Robidoux. Demandez Marcel au 237-4255.
124-

À VENDRE: Lot de 80' x 132' à Saint-Malo sur la rue Noret. 3 000 $. Tél.: 1–269–2612.
137-

À VENDRE: Wordprocessor (Canon Star-Writer 80) machine portative avec beaucoup d'options. Idéal pour étudiants 700 $ ou meilleure offre. Pour plus d'information contactez Lise au 233–0381.
161-

À louer

À LOUER: Townhouse de 3 chambres à coucher au 254C, Bertrand, inclut poêle et réfrigérateur. Une place de stationnement disponible. Près du Collège et de l'hôpital. Disponible immédiatement. Pour plus d'informations, composez le 233–4735.
082-

À LOUER: maison, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, air climatisé, 4 appareils ménager. Pour plus d'information contactez Liz (en anglais s.v.p.) au 237–0088.
125-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Aulneau et Despins à deux pas du Collège. Disponible le 1er septembre. 345 $ y inclus tous les services. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
131-

À LOUER: 1 chambre à coucher en face du parc Provencher, eau et chauffage inclus. 395 $/mois. 1er septembre. 237–6848.
134-

À LOUER: maison de 3 chambres à coucher, réfrigérateur et poêle inclus, situé au centre du village de Saint-Pierre. Disponible le 1er septembre 93. Appelez au 433–7498 ou au 433–7510.
140-

À LOUER: rue Deschambault. Appartement d'une chambre à coucher, chauffage et eau inclus. 335 $. Composez le 231–2800.
141-

MAISON À PARTAGER: près de l'Université du Manitoba. 250 $ par mois. 1–347–5684.
142-

À LOUER: 201, rue Des Meurons. Très grand appartement de 2 ch. à coucher. Système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé. 520 $/mois comprend stationnement. Libre le 1er sept. 237–3470 ou 237–7125.
146B-

À LOUER: Deux appartements d'une chambre à coucher, rue Marion près de Taché. Chauffage et eau inclus. 305 $ et 325 $ par mois. Tél.: 269–1178.
147-

À LOUER: 438, Aulneau. App. 1 ch. à coucher. Disponible le 1er sept. Tous les services et le stationnement inclus. 422 $ par mois, augmente à 426 $ le 1er octobre. Près de l'hôpital et du Collège 233–4346.
149-

À LOUER: App. d'une chambre à coucher. Disponible le 1er septembre. 350 $, services inclus. Près du Collège. Composez le 231–1552.
150-

À SOUS-LOUER: Townhouse au Parc Windsor. 3 chambres à coucher, sous-sol, 1 chambre de bain et demi. 600 $ par mois. Appelez au 254–3248.
151-

À LOUER: grand appartement près du Collège pour dames ou demoiselles. Poêle, réfrigérateur et services inclus. Disponible le 1er septembre. Une personne 425 $, deux personnes 500 $. Composez le 233–0651.
152-

À LOUER: appartements 2 chambres à coucher et 1 chambre à coucher, 245, boul. Provencher. Irène (gérante). Composez le 233–0198.
158-

À LOUER: 172, prom. Enfield. Bel appartement moderne d'une chambre à coucher, avec balcon situé au sud. Disponible le 1er septembre. 495 $ + électricité.
160-

À LOUER: 208, rue Notre-Dame. 1 chambre à coucher 360 $/mois. Chauffage, eau, électricité et stationnement inclus. 233–5157.
162-

À LOUER: Appartement 2 pièces et demi. 315 $/mois. Eau, électricité, chauffage et stationnement inclus. 233–5157.
163-

CRTC Audience publique Canada

CRTC — Avis d'audience publique 1993-7. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 27 septembre 1993, 9 h 00, au Centre de conférences, phase 4, 140, promenade du Portage, Hull (Qc), afin d'étudier ce qui suit: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demande (930682000) présentée par la CTV TELEVISION NETWORK LTD. en vue de renouveler la licence du réseau anglais de télévision qui expire le 31 août 1994. EXAMEN DE LA DEMANDE: CTV Television Network Ltd., 42 est, rue Charles, Toronto (Ont.) M4Y 1T5; CITO-TV, 681 nord, rue Pine, Timmins (Ont.) P4N 7G3; CJCH-TV, 2885, rue Robie, Halifax (N.-É.) B3J 2Z4; CKCW-TV, 191, rue Halifax, Moncton (N.-B.) E1C 8R6; CFCF-TV, 405 av. Ogilvy, Montréal (Qc) H3N 1M4; CFQC-TV, 216 nord, 1ère avenue. Saskatoon (Sask.) S7K 3W3; CHBX-TV, 119, rue East, Sault St. Marie (Ont.) P6A 5M2; CICC-TV, 95, East Broadway, Yorkton (Sask.) S3N 0L1; CHRO-TV, Chemin Forest Lee, Pembroke (Ont.) K8A 7T3; CJON-TV, 446, ch. Logy Bay, St. John's (T.-N.) A1C 5R6; CJCB-TV, 1283, rue George, Sydney (N.-É.) B1P 6H5; CFCN-TV, Broadcast House, 80 s.-o. Patina Rise, Calgary (Alb.) T3C 3L9; CHFD-TV, 87, rue North Hill, Thuder Bay (Ont.) P6A 5M2; CKCO-TV, 864 ouest, rue King, Kitchener (Ont.) N2G 4E9; CKCK-TV, 1, Highway East, Regina (Sask.) S4P 3E5; CHEK-TV, 780, ch. Kings, Victoria (C.-B.) V8T 5A2; CHAN-TV, 7850, rue Entreprise, Vancouver (C.-B.) V6B 4A3; CJBN-TV, 102, 10ième rue, Keewatin (Ont.) P0X 1C0; CITL-TV, 5026, 50ième rue, Lloydminster (Alb.) T9V 1P3; CJOH-TV, 150 ch. Merivale, Ottawa (Ont.) K2C 3G6; CKNY-TV, 245 nord, rue Oak, North Bay (Ont.) P1B 8P8; CICI-TV, 699, ch. Frood, Sudbury (Ont.) P3C 5A3; CKY-TV, Édifice CKY, Parc Polo, Winnipeg (Man.) R3G 0L7; CFRN-TV, Broadcast House, 18520, ch. Stony Plain, Edmonton (Alb.) T5P 4C2; CIPA-TV, 22 ouest, 10ième rue, Prince Albert (Sask.) S6V 3A5; CFTO-TV, 9, Channel Nine Court, Toronto (Ont.) M1S 4B5. BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: Les intervenants qui désirent présenter oralement leurs commentaires de même que ceux qui requièrent des services d'interprétation gestuelle doivent aviser le CRTC au moins 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1 (819) 997–2429; et au bureau régional du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3 (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 7 septembre 1993. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

QUIZ

Chansons d'antan



QUESTIONS

1. Quelle est l'origine de la chanson Le bon roi Dagobert?

2. Qu'est-ce qu'une carole? et une chanson à toile?

3. Quelle est la différence entre une chanson récapitulative et une chanson à reprise?

4. À quoi servait les recueils de colportage?

5. Qui était Malbrough de la chanson Malbrough s'en va-t-en guerre?

RÉPONSES

1. L'air du Roi Dagobert aurait été emprunté à une sonnerie de chasse. Cette chanson enfantine et simpliste a d'abord été une chanson satirique, interdite à un moment donné dans l'Histoire.

Elle fut écrite à la fin de l'Ancien Régime. Le compositeur n'avait aucun souci de vérité historique mais plutôt le plaisir de railler, à travers un roi mal connu, le roi Louis XVI, nonchalant et indécis.

En fait, le vrai roi Dagobert a existé dans la première moitié du VIIe siècle. Conquérant, il a été successivement roi de Neustrie, de Bourgogne et d'Aquitaine. Sa réputation de roi juste est beaucoup due à saint Éloi, son chancelier. Éloi, né en 588, était orfèvre de profession. Invité premièrement comme artisan dans la cour du roi, il a été ordonné prêtre puis sacré évêque. Saint Éloi est le patron des orfèvres.

2. Carole est l'ancien nom de la ronde, une danse populaire formée d'un cercle de danseurs qui se donnent la main. La chanson qui soutient la ronde comprend des couplets, chantés par un soliste, et un refrain, repris en choeur par les danseurs qui tournent en formant la ronde.

Les chansons de toiles sont des arrangements de chansons populaires que chantaient les femmes qui travaillaient la toile (fileuses, tisseuses, etc.). Elles remontent au XIIe siècle et parlent inlassablement d'amour.

3. La chanson récapitulative, aussi appelée randonnée (mot qui a d'abord signifié course rapide et ininterrompue), est une chanson énumérative, dont chaque couplet s'enrichit des éléments des couplets précédents. Le dernier couplet, le plus long, récapitule tous les éléments de la chanson. La chanson Biquette en est un exemple.

La chanson à reprise est aussi énumérative, mais ses couplets sont de longueur égale. Le premier vers de chaque couplet reprend l'élément du dernier vers du couplet précédent. Parmi les chansons à reprise les plus connues: A la claire fontaine, Nous n'irons plus au bois et En passant par la Lorraine.

4. Un recueil de colportage rassemblait plusieurs chansons dans un cahier ou simplement en feuilles volantes. Il était vendu dans les campagnes et dans les villes par les colporteurs.

La diffusion des chansons était presque aussi rapide qu'aujourd'hui. Les colporteurs s'approvisionnaient au Pont-Neuf, lieu où se produisaient les chanteurs à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ils distribuaient ensuite les paroles des dernières chansons à la mode et apprenaient la mélodie aux acheteurs.

5. L'air de Malbrough circulait dans Paris grâce à un recueil de colportage publié vers 1770, mais l'auteur en est inconnu. Le personnage du général anglais John Churchill, duc de Marlborough, aurait inspiré la chanson. L'essentiel de sa carrière militaire a été consacrée à lutter contre les Français. Les paroles sont apparues lors d'une bataille en 1709 alors que la rumeur de la mort de Marlborough courait. Les soldats français se donnaient courage en racontant d'un ton parodique la mort de cet ennemi redoutable.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

RECETTES

Sauce créole excitante

Mettez du temps libre en banque dès aujourd'hui et emprisonnez l'arôme des tomates fraîches du potager en préparant des bocaux de sauce tomate piquante pendant que les tomates sont à leur apogée.

La mise en conserve des tomates est un moyen efficace d'épargner de l'argent. C'est aussi vraiment pratique de toujours en avoir sous la main, à des prix plus bas que les sauces tomates commerciales.

N'oubliez pas que toutes les tomates et les sauces tomates mises en conserve à la maison doivent être traitées à la chaleur pour l'entreposage. Une marmite à l'eau bouillante est suffisante pour traiter les tomates mises en conserve dans l'eau ou dans leur jus, ainsi que pour les sauces tomates à acidité élevée comme les recettes suivantes de sauce à la créole. La plupart des autres sauces tomates, comme la sauce spaghetti ou les sauces contenant d'autres légumes ou de la viande, ont un degré d'acidité peu élevé et doivent être traitées dans une marmite à pression.

Utilisez des tomates fermes mûries sur le plant si vous désirez obtenir des tomates et des sauces tomates en conserve de la meilleure qualité possible. N'utilisez pas des tomates provenant de plants morts ou gelés.

Cette sauce mordante rehausse la saveur du poulet et du poisson. Si la sauce est trop épicée pour vous, adoucissez-la en ajoutant un peu de crème sure ou de yogourt.

2,75 L (11 tasses) de tomates hachées gros
1 poivron vert haché gros
250 mL (1 tasse) d'oignons verts hachés (incluant la tige)
50 mL (1/4 tasse) de vinaigre de vin rouge
3 gousses d'ail hachées fin
25 mL (2 c. à table) de sauce Worcestershire
15 mL (1 c. à table) d'origan séché
10 mL (2 c. à thé) de sauce au piment fort
5 mL (1 c. à thé) de poivre noir
2 mL (1/2 c. à thé) de sel
*2 mL (1/2 c. à thé) de cayenne**

Déposer tous les ingrédients dans une grande casserole en acier inoxydable ou en émail.



Porter à ébullition à feu mi-élevé en remuant. Laisser mijoter, à découvert, en remuant de temps en temps, 40 minutes.

Remplir d'eau chaude la marmite à l'eau bouillante. Déposer 9 bocaux mason propres de 1 demiard (250 mL) dans la marmite et chauffer à feu vif.

Déposer les couvercles Snap Bernardin dans l'eau bouillante; laisser bouillir 5 minutes pour amollir le produit de scellage.

Remplir un bocal chaud de sauce en laissant 1/4 po (0,5 cm) d'espace en haut du bocal (espace libre). Retirer l'air en passant une spatule entre le verre et le contenu; ajuster l'espace libre à 1/4 po (0,5 cm). Essuyer le bord du bocal pour enlever tout ce qui est collant. Centrer un couvercle Snap sur le bocal et visser une bague du bout des doigts sans trop serrer. Déposer le bocal dans la marmite. Répéter le processus avec le reste de la sauce.

Couvrir la marmite et porter l'eau à ébullition. Traiter pendant 20 minutes si l'altitude est moins de 1000 pi (305 m). Retirer les bocaux. Laisser refroidir pendant 24 heures. Vérifier si les bocaux sont scellés. (Les couvercles scellés se courbent vers le bas.) Retirer les bagues. Essuyer, étiqueter et entreposer les bocaux dans un endroit frais et sombre.

Donne 9 bocaux de 1 demiard (250 mL).

** La recette est un peu piquante telle quelle, mais elle est juste parfaite pour la cuisson.*

L'absence du pavillon français à Folklorama

Un gros espoir de retour en 1994

À la grande déception des touristes, notamment américains, le pavillon français n'était pas au rendez-vous de Folklorama cette année. «On a fait un pas en arrière pour souffler un peu», explique Christian Schmitt, le président de l'Union nationale française (UNF).

Un essoufflement d'abord financier. Malgré son remarquable succès populaire, le pavillon français n'est pas rentable. Ces dernières années, chaque édition s'est soldée par une perte de plusieurs milliers $.

Il faut dire que la communauté française est moins avantagée que d'autres: peu nombreuse, elle doit louer sa salle (contrairement, par exemple, aux Belges et aux Allemands), payer ses artistes (pas de troupe folklorique bénévole), et s'assurer les services d'un traiteur pour la nourriture (la quiche lorraine et le vol-au-vent ne sont pas à la portée du premier gâte-sauce venu!)

Côté bénévoles, Christian Schmitt se déclare plutôt satisfait. Les bras ne manquent pas pour s'occuper du pavillon, notamment des jeunes. En revanche, la relève est parfois difficile à trouver pour s'occuper du comité organisateur.



Archives La Liberté

Le french cancan reviendra-t-il au pavillon français?

Le président de l'UNF regrette aussi l'absence presque totale d'aides de la part de la ville de Winnipeg («Ils tuent la poule aux oeufs d'or!») et de la province. Même la France boude son pavillon, qui joue pourtant un rôle unique de promotion du tourisme français au Manitoba.

«Pratiquement toutes les demandes officielles que j'ai faites auprès des autorités françaises ont abouti à des réponses évasives et négatives. On n'a droit qu'à des belles paroles!» (1).

Toutes ces considérations expliquent l'absence du pavillon français à Folklorama pour la deuxième fois depuis 1991. Optimiste, Christian Schmitt veut y voir une occasion de ressourcement.

«Cette «année sabbatique» nous a donné l'occasion de voir ce qui se fait dans les autres pavillons et d'essayer de repérer quelques bonnes idées. On a choisi de se préparer pour le 25e anniversaire de Folklorama l'an prochain. Il y a de gros espoirs que le pavillon français soit de retour en 1994. On prendra la décision définitive cet automne.»

Laurent GIMENEZ

(1) Toute personne qui souhaite apporter son aide à l'UNF pour l'organisation du pavillon français peut appeler Christian Schmitt au 231-1716.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

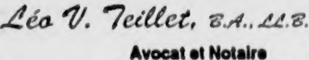
DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
*Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.


Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Pourquoi acheteriez-vous d'un anglophone?
Contactez votre conseiller francophone
Patrick Besner
WINNIPEG JEEP EAGLE
1430, avenue Ellice,
Téléphone (204) 774–4444
À 10 minutes du pont Provencher et à 2 pas du stade.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988–0304
Fax: (204) 957–0945
À La Broquerie au local nº 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424–5343 (La Broquerie)
1–957–5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

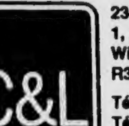
Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

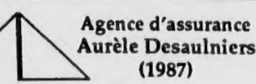
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

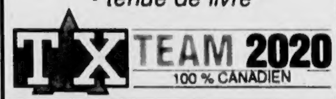
Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion **237-8434**


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Personnes 55 ans et plus

Villa Taché Inc.

Un projet parrainé par les Chevaliers de Colomb
La construction d'un édifice de 86 appartements pour personne actives de 55 ans et plus débutera bientôt!

Où:
- à Saint-Boniface
- angle Des Meurons et Bertrand
- Site Lumber Ladies

Quand:
- démolition débutera en août 1993
- construction en septembre 1993

Bâtiment:
- 6 étages construits en briques et béton.
- appartements bien aménagés de 640 à 1 200 pieds carrés
- loyer raisonnable
- stationnement souterrain
- restaurant, salon, salle d'artisanat, etc...

"Life Lease":
- concept Life Lease
- investissement requis

50 appartements déjà réservés!
Choix d'appartement encore disponible
Réunions publiques
les 19, 26 août et 9 septembre 1993 à 19 h
Salle Langevin
210, rue Masson, Saint-Boniface
*Pour autres renseignements, appelez la **Villa Taché Inc.***
Omer Lamoureux** (courtier) au **237-1476
*ou **Guy Mao** au **832-3756***

